



PAYS DE LUNEL



RAPPORT D'ACTIVITÉ

www.paysdelunel.fr





Boisseron /// Campagne /// Entre-Vignes /// Galargues /// Garrigues
Lunel /// Lunel-Viel /// Marsillargues /// Saint-Just /// Saint-Nazaire De Pézan
Saint-Sériès /// Saturargues /// Saussines /// Villetelle





EDITO p.05

**PAYS DE LUNEL,
UN TERRITOIRE QUI CONSTRUIT SON AVENIR** p.06

• **LE PAYS DE LUNEL EN CHIFFRES** p.07

**PAYS DE LUNEL, DES FEMMES, DES HOMMES,
UN TERRITOIRE** p.08

• **LA DÉMOCRATIE COMMUNAUTAIRE** p.10

• **LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** p.12

• **UNE ADMINISTRATION ET DES ÉQUIPES AU SERVICE DE PROJETS** p.16

LE PAYS DE LUNEL EN ACTION p.36

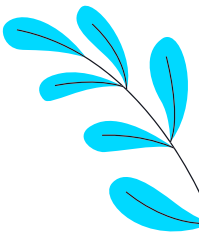
• **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** p.38

• **UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT** p.47

• **AU PLUS PRÈS DES CITOYENS** p.52

• **L'ACCUEIL DE L'ENFANT** au cœur de nos préoccupations p.53

ÉDITO



L'année 2022 a été marquée par l'élaboration d'un programme d'envergure pour notre territoire. Nous avons défini, avec l'ensemble des vice-présidents, notre Plan Pluriannuel d'Investissement jusqu'en 2026. Ce projet ambitieux de 45 millions d'euros répond à trois grandes priorités qui ont mobilisé l'ensemble des élus et des agents de la collectivité tout au long de l'année.

La première est d'offrir une meilleure qualité de service aux habitants du territoire. Plusieurs grands projets ont été lancés en ce sens. Les premières études relatives à la construction d'un complexe aquatique permettront d'identifier les différents usages afin de favoriser le sport, le loisir et l'apprentissage pour tous. Un diagnostic préalable à la création d'un espace dédié au Relais Petite Enfance définira les besoins pour être au plus près des familles. Des travaux d'agrandissement du siège de la Communauté de Communes ont débuté afin de rendre l'accueil plus accessible aux habitants.

La deuxième priorité est de permettre aux acteurs économiques de s'installer et de se développer sur le territoire. Le Pays de Lunel accompagne et soutient financièrement les projets de création d'entreprise. Afin d'offrir des structures de qualité, plusieurs Zones d'Activités Économiques (ZAE) ont fait l'objet de travaux d'amélioration des voiries. En parallèle, nous avons poursuivi le développement de la future ZAE des Portes du Dardaillon. Des études ont également été menées autour de la rénovation du Pôle Entreprendre en Maison de l'économie. Ce projet vise à mieux répondre aux besoins des chefs d'entreprise tout en étant plus performant sur le plan énergétique.

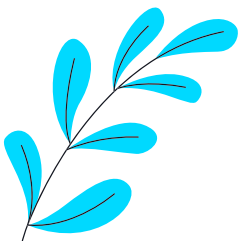
La troisième priorité est d'accélérer notre transition écologique. Une nouvelle déchèterie a ouvert ses portes à Villetelle avec pour objectif de mieux trier nos déchets tout en offrant un équipement moderne répondant aux normes sécuritaires pour les usagers. Dans le même esprit, un premier pavillon de compostage urbain a vu le jour à Lunel et un site de compostage collectif en école a été installé à Lunel-Viel. Nous poursuivons par ailleurs notre maillage du territoire en déplacements doux avec trois nouveaux aménagements en cours de réalisation.

Cette année a également été riche en culture. La Communauté de Communes s'est associée à la candidature de Montpellier, Capitale Européenne de la Culture 2028 et a organisé une exposition itinérante de street-art. Par ailleurs, une application de visite en réalité augmentée du site d'Ambrussum valorise notre patrimoine et offre à chacun la possibilité d'en apprendre davantage sur notre histoire commune.

Enfin, grâce à une gestion rigoureuse de ses dépenses, la Communauté de Communes a pu assurer un niveau d'autofinancement conséquent, à près de 3,5 millions d'euros. Nous poursuivons le développement de nos partenariats avec l'Europe, l'État, la Région et le Département afin de faire rayonner le Pays de Lunel au-delà de ses frontières et d'aller plus loin dans la réalisation de nos projets.

Pierre Soujol

Président
de la Communauté de Communes
du Pays de Lunel
Maire de Lunel

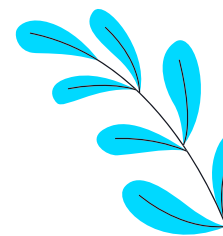




PAYS DE LUNEL

UN TERRITOIRE
QUI CONSTRUIT
SON AVENIR

LE PAYS DE LUNEL EN QUELQUES CHIFFRES

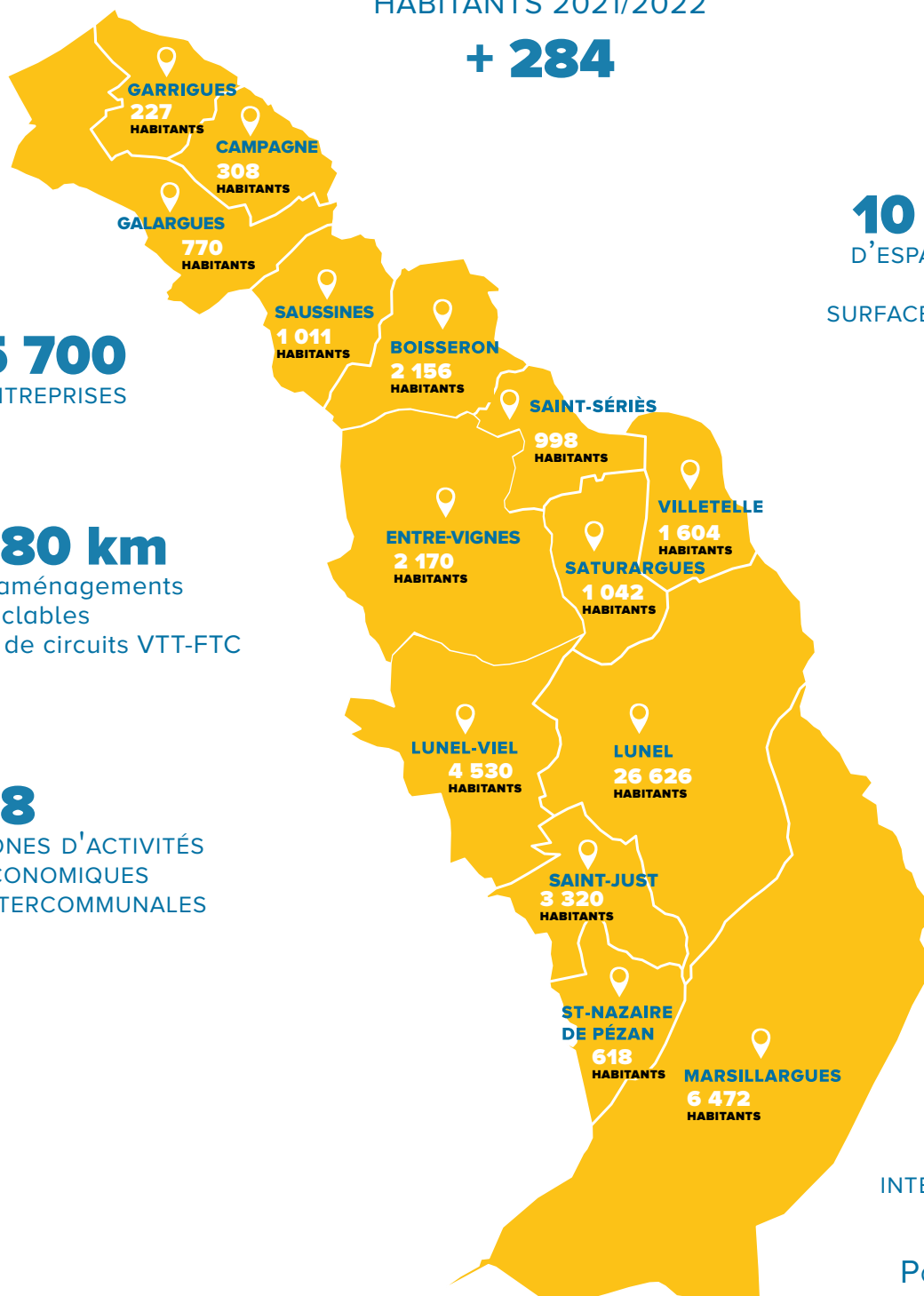


14 COMMUNES

51 849 HABITANTS*

ÉVOLUTION TOTALE
HABITANTS 2021/2022

+ 284



10 680 ha

D'ESPACES AGRICOLES
SOIT 2/3 DE LA
SURFACE DU TERRITOIRE

360

EXPLOITATIONS
AGRICOLAS

140

DOMAINES
VITICOLES

6

LIGNES DE BUS
INTERCOMMUNALES

1

PÔLE D'ÉCHANGE
MULTIMODAL

5 700
ENTREPRISES

180 km
d'aménagements
cyclables
et de circuits VTT-FTC

18
ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES
INTERCOMMUNALES

*POPULATION TOTALE EN VIGUEUR 01/01/2022
DATE DE RÉFÉRENCE STATISTIQUE 01/01/2020

LE PAYS DE LUNEL,

DES FEMMES, DES HOMMES, UN TERRITOIRE





LA DÉMOCRATIE COMMUNAUTAIRE

Des élus mobilisés au service du Pays de Lunel
et de ses habitants

LE BUREAU

Il s'est réuni 28 fois en 2022.



Pierre SOUJOL
Président de la
Communauté de
Communes du
Pays de Lunel
Maire de Lunel



Jérôme BOISSON
1^{er} Vice-Président
délégué à l'administration générale,
au tourisme, à Ambrussum et à la
Gestion des Milieux Aquatiques et
Prévention des Inondations (GEMAPI)
Conseiller Départemental, Président de
l'Office de tourisme intercommunal,
Conseiller municipal à Villetelle



Patrice SPEZIALE
2^e Vice-Président
délégué à la transition
énergétique, à la
protection et mise en
valeur de l'environnement,
à la biodiversité
Maire de Marsillargues



**Isabelle
DE MONTGOLFIER**
3^e Vice-Présidente
déléguée au projet de
territoire, à l'aménagement
de l'espace et à l'habitat
Maire de Saussines



**Jean-Jacques
ESTEBAN**
4^e Vice-Président
délégué à l'enfance
et à la jeunesse, aux
ressources humaines
Maire d'Entre-Vignes



**Jacques
GRAVEGEAL**
5^e Vice-Président
délégué à l'agriculture
locale, aux espaces
agricoles, à la stratégie
des circuits courts
Maire de Campagne



Loïc FATACCIOLI
6^e Vice-Président
délégué aux transports
et à l'écomobilité
Maire de Boisseron



Fabrice FENOY
7^e Vice-Président
délégué à la gestion des
déchets, à la prospective des
équipements communautaires
et à la création et l'organisation
d'un festival intercommunal
pluridisciplinaire
Maire de Lunel-Viel



Denis DEVRIENDT
8^e Vice-Président
délégué aux finances
intercommunales, à la
transition numérique
et la mutualisation
Maire de Galargues



**Martine DUBAYLE
CALBANO**
9^e Vice-Présidente
déléguée à la politique
de solidarité territoriale
Maire de Saturargues



**Jean-Pierre
BERTHET**
10^e Vice-Président
délégué au développement
économique
Conseiller municipal à Lunel



Christophe CALVET
11^e Vice-Président
délégué aux travaux et à
la voirie communautaire
Maire de
Saint-Nazaire de Pézan



Patrick MARY
12^e Vice-Président
délégué à la politique de
l'insertion et de l'emploi
Maire de Garrigues



Yves Quesada
13^e Vice-Président
délégué à la culture
et à la médiathèque
Maire de Saint-Just



Yves Person
14^e Vice-Président
délégué à la solidarité
aux communes et aux
fonds de concours
Maire de Saint-Sériès

Les conseillers communautaires

Lunel : Véronique Michel, Stéphane Dalle, Paulette Gougeon, Pascal Chabert, Catherine Morel-Savornin, Viviane Bonfils, Michel Galka, Sylvie Thomas, Stéphane Alibert, Marie Papaix, Laurent Grasset, Annabelle Dalle, Michel Créchet, Nouria Derdour, Noureddine Beniatou, Isabelle Autier, Cyril Barbato, Danielle Razigade, Julia Plane, Claude Chabert. **Lunel-Viel** : Marie Pellet-Laporte, Norbert Tinel. **Marsillargues** : Anne-Sophie Díaz, Florian Tempier, Julie Croin, David Coulomb, Francis Garnier. **Saint-Just** : Joëlle Ruivo, Laurent Ajasse. **Entre-Vignes** : Dominique Lonvis. **Boisseron** : Karine NadaL. **Villetelle** : Cécile Vasse.

Le conseil de communauté

En 2022

7

Conseils de communauté

199

Délibérations

149

Décisions du Président



COMMUNES	TITULAIRES	CONSEILLERS SUPPLÉANTS
LUNEL	22 conseillers titulaires	-
MARSILLARGUES	6 conseillers titulaires	-
LUNEL-VIEL	3 conseillers titulaires	-
SAINT-JUST	3 conseillers titulaires	-
ENTRE-VIGNES	2 conseillers titulaires	-
BOISSERON	2 conseillers titulaires	-
VILLETELLE	2 conseillers titulaires	-
CAMPAGNE	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
GALARGUES	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
GARRIGUES	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
ST-NAZAIRE DE PÉZAN	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
SAINT-SÉRIÈS	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
SAUSSINES	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
SATURARGUES	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant

Les commissions

La Communauté de Communes compte 6 commissions permanentes.

- ▶ La commission actions sociales, insertion économique et solidaire, enfance et jeunesse
- ▶ La commission développement économique, agricole et touristique
- ▶ La commission aménagement du territoire, développement durable et mobilités
- ▶ La commission moyens généraux et finances
- ▶ La commission culture patrimoine et traditions
- ▶ La commission gestion et prévention des déchets, transition énergétique et plan climat

Répartition des délibérations

- Culture, animation du territoire
- Aménagement et développement du territoire
- Finances
- Soutien à la politique de la ville, insertion, enfance
- Administration générale, personnel
- Environnement, déchets

34

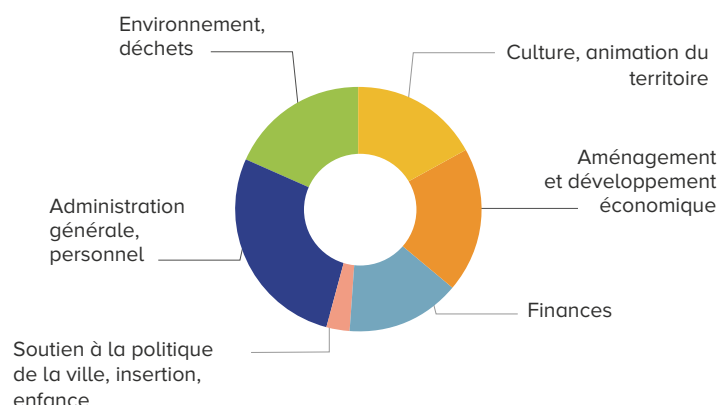
38

30

6

55

36



LES COMPÉTENCES DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2022

ÉNERGIE

Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

Plan local de l'habitat
Soutien financier aux politiques communales en faveur du logement social

DÉCHETS

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

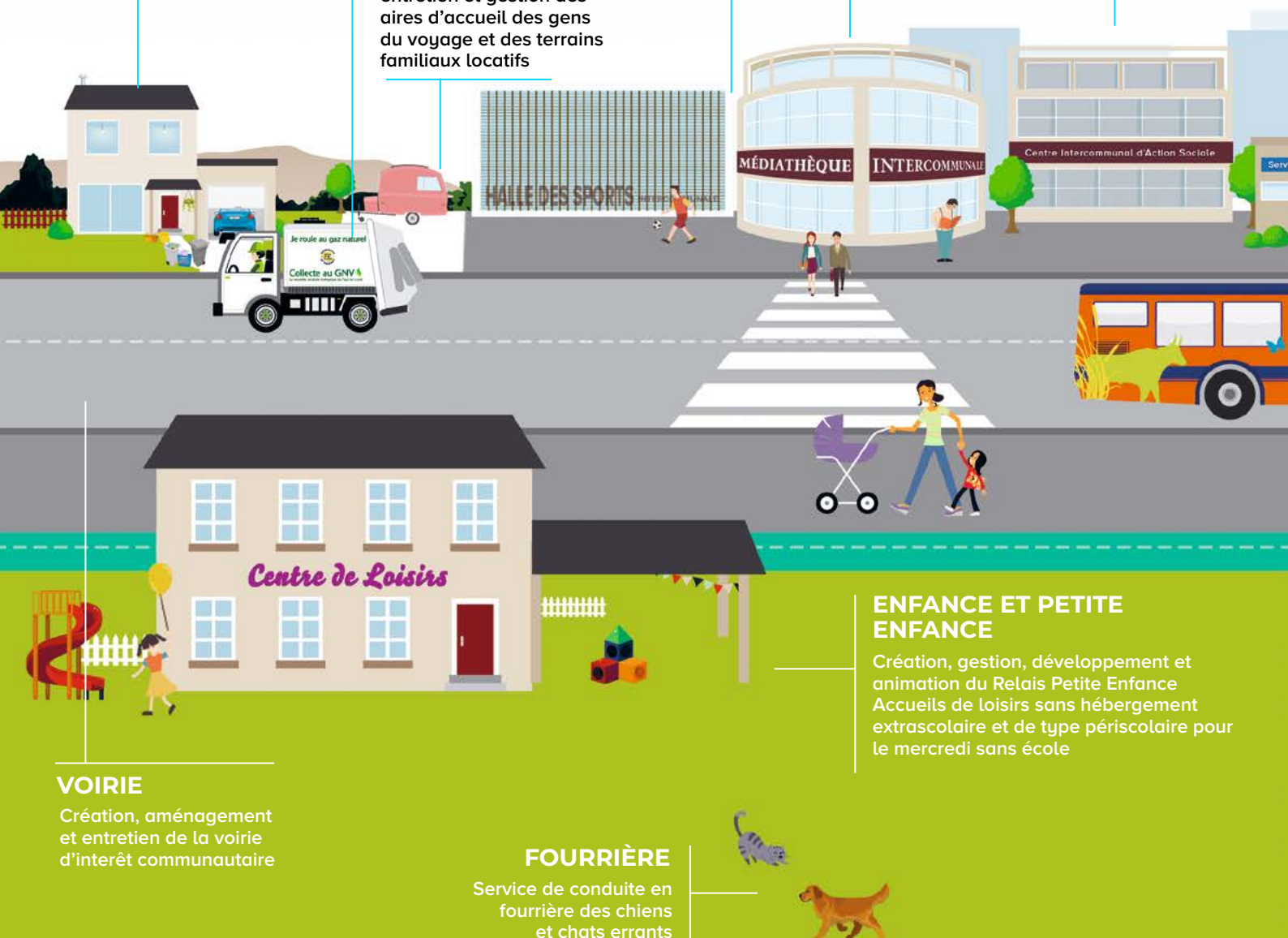
Construction, gestion, aménagements d'intérêt communautaire

ACTION SOCIALE D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale
Hébergement d'urgence

ACTION CULTURELLE

Soutien aux animations
Lecture publique



ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Création, gestion, développement et animation du Relais Petite Enfance
Accueils de loisirs sans hébergement extrascolaire et de type périscolaire pour le mercredi sans école

VOIRIE

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

FOURRIÈRE

Service de conduite en fourrière des chiens et chats errants

DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ

Organisation des transports urbains, bus des enfants, transport des personnes à mobilité réduite.

Actions en faveur de la mobilité sur le territoire et de la connexion entre les différents modes de transport
Pôle d'Échange Multimodal

CENTRE DE SECOURS

Participation au financement de grosses réparations, d'extension ou de reconstruction des centres d'incendie et de secours sur le territoire

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
Lutte contre les inondations et la mer ;
Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

EMPLOI, FORMATION, INSERTION, ACCOMPAGNEMENT

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création et gestion des zones d'activités économiques, soutien à l'innovation et à la création d'entreprises, ateliers relais, immobilier d'entreprises

HORS GEMAPI

Concours à des actions de réduction de la vulnérabilité au risque inondation, à la gestion de crise et aux actions de développement de la conscience du risque, lutte contre la pollution

PROMOTION TOURISTIQUE

Office de Tourisme, pôle œnotouristique
Viavino, musée de site d'Ambrussum



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Préservation des espaces naturels, éducation à l'environnement, sensibilisation des habitants

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
Application du Droit des Sols (ADS)
Plan Local de l'Habitat (PLH)

PAYS DE LUNEL

SERVICES TRANSVERSAUX

> ADMINISTRATION GÉNÉRALE <

> CABINET <

> COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE ET INSTITUTIONNELLE <

> RESSOURCES HUMAINES <

> FINANCES <

> FINANCEMENT EUROPÉEN ET PARTENARIAT <

> TECHNIQUE ET ENTRETIEN DES LOCAUX <



Le secrétariat général

En plus de la préparation des bureaux, conseils communautaires et commissions, le secrétariat général assure des missions supports.

Accueil :

- > Standard téléphonique ;
- > Réservation véhicules, salles, matériel de réunion ;
- > Gestion du courrier (ouverture, enregistrement, suivi réponses courriers et invitations) ;
- > Traitement des mails (boîte mail contact et boîte mail Secrétariat Général) ;
- > Traitement des parapheurs ;
- > Mise à jour des fichiers d'adresses.

Secrétariat mutualisé :

- > Coordination de la mission appariteur ;
- > Coordination du marché de fournitures administratives ;
- > Gestion des abonnements ;
- > Protocole : accompagnement à l'organisation de réunions et événements (logistique, traiteur...) ;
- > Accompagnement à la tenue des réunions (bureaux, réunions de service, commissions...) ;

- > Rédaction des courriers, notes pour la direction et comptes rendus de réunions ;
- > Gestion du budget de la Direction Générale ;
- > Gestion de la Régie de location de salle.

Actes :

- > Gestion des conseils de Communauté ;
- > Rédaction, suivi et envoi au contrôle de légalité des actes administratifs (délibérations, arrêtés, décisions) ;
- > Suivi des conventions et avenants ;
- > Suivi des relations mairies (réunion secrétaires de mairies).

Appariteur :

- > Tournées des services ;
- > Livraison / retrait de commandes
- > Distributions dans les communes et points d'information ;
- > Gestion des fournitures administratives (stocks, commandes, distribution) ;
- > Travaux de mise sous pli / reprographie.

17 services internes :

- > Accueil
- > Appariteur
- > Informatique
- > Communication
- > Culture
- > Ressources humaines
- > Finances
- > Commande publique affaires juridiques et assurances
- > Environnement et transports
- > Gestion des déchets
- > Développement économique
- > Financements
- > Application du Droit des Sols
- > SIG
- > Services techniques
- > Brigade territoriale
- > Entretien

5 services externes :

- > Médiathèque
- > Ambrussum
- > Enfance
- > Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- > Pôle Entreprendre Via Innova

Et un EPIC :

- > Office de tourisme (OT)

Qui œuvrent pour offrir un service public de qualité.

ENFANCE ACTION SOCIALE

Accueil Loisirs Sans Hébergement
et mercredis sans école
Enfance, Petite Enfance
Relais Petite Enfance (RPE)
Centre Intercommunal
d'Action Sociale

CULTURE

Convention culturelle
Médiathèque
Ambrussum

TOURISME

Office de Tourisme
Activités de
Pleine Nature (APN)
Viavino

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création et aménagement des Zones
d'Activités Économiques (ZAE)
Gestion du parc et animation
Pôle Entreprendre
Pépinière Via Innova
Agriculture
Système d'information
Géographique (SIG)
Politique locale du commerce

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Schéma de Cohérence
Territorial (SCoT)
Aménagement
Application Droits des Sols
et Conformité
Archives
Programme Local de l'Habitat (PLH)

GESTION DES DÉCHETS

Territoire économe
en Ressources
Parc des bacs déchets
Collectes
Déchèteries
Prévention des déchets

POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Gestion des
dépôts sauvages

CADRE DE VIE ET TECHNIQUE

Entretien des Zones d'Activités
Économiques (ZAE), du PEM
et de la voie verte
Prêt de matériel
Aire d'Accueil des Gens du Voyage (AAGV)
Fourrière animale
Entretien et gestion des équipements
intercommunaux

ENVIRONNEMENT TRANSPORT

Gestion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations (GeMAPI)
Plan Climat Air Énergie Territorial
Éducation à l'Environnement
Transports intercommunaux
Chemins doux
Pôle d'Échange Multimodal
Transport adapté PMR
Bus des enfants du territoire
(support aux écoles primaires
et aux ALSH)





UNE ADMINISTRATION ET DES ÉQUIPES

AU SERVICE DE PROJETS





FINANCES

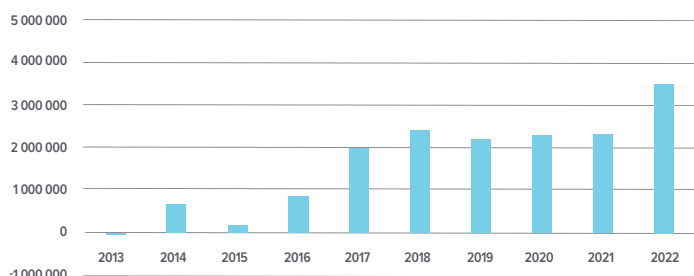
Les principaux enseignements de l'année budgétaire 2022

Une section de fonctionnement maîtrisée malgré le retour de l'inflation

Après la crise sanitaire qui a fortement perturbé l'économie mondiale en 2020 et 2021, le retour de la guerre sur le continent européen aura particulièrement marqué l'année 2022, en amplifiant sensiblement les sources d'inquiétudes, notamment à travers les pénuries de matériaux et d'approvisionnement énergétique qui ont entraîné le retour de l'inflation à des niveaux qui avaient disparu des économies développées depuis de nombreuses années.

C'est dans ce contexte que la Communauté de Communes aura exécuté le budget 2022, avec le souci constant de maîtriser autant que possible les hausses de prix qui auront impacté son propre budget. L'effort réalisé aura permis de conforter un niveau d'autofinancement conséquent, à près de 3,5 millions d'euros.

Autofinancement net



Un budget principal et 7 budgets annexes qui expriment fortement la volonté d'investir pour le développement économique du territoire :

Budgets	Reprise du résultat 2021 (en €)	Résultat 2022 (en €)	Résultat cumulé au 31/12/2022 (en €)	Observations
Budget Principal	1 281 165,96	4 454 727,82	5 735 893,78	Financement des compétences générales, hors activités économiques et commerciales
Pôle Entreprendre	84 774,89	78 554,38	163 329,27	Mise à disposition de locaux et accompagnement des jeunes entreprises
Hôtel d'entreprises	23 279,04	2 891,93	26 170,97	Location de bureaux bâtiment Athéna
Ateliers relais	823 343,37	205 287,25	1 028 630,62	Location et vente d'ateliers relais
ZAE Les Termes	257 021,40	143 211,03	400 232,43	Aménagement de Zones d'Activités Économiques
ZAC Petite Camargue	488 554,56	69 746,79	558 301,35	Aménagement de Zones d'Activités Économiques et portage de bail à construction
Pôle d'Excellence Rurale Viavino	121 844,59	20 425,39	142 269,98	Mise à disposition du site à un tiers exploitant
ZAE Portes du Dardaillon	- 517 426,50	- 48 149,04	- 565 575,54	Aménagement de Zone d'Activités Économiques. Le résultat correspond au financement des études, des fouilles archéologiques et à l'achat de terrains
Total	2 562 557,31	4 926 695,55	7 489 252,86	

L'ensemble de ces comptes administratifs a été approuvé par le conseil communautaire du 30 mars 2023.

L'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement en 2022

Entre 2021 et 2022

+ 5,5 %



Les **dépenses** réelles de **fonctionnement** augmentent de 5,5 %

+ 9,1 %



Les **recettes** réelles de **fonctionnement** augmentent de 9,1 %

La réapparition de l'inflation à un niveau élevé en France en 2022 aura fortement impacté les volumes budgétaires, tant en recettes qu'en dépenses :

► **En recettes :** à travers la perception de la fraction de TVA nationale en remplacement de l'ancienne taxe d'habitation, ainsi que les produits de revente des matériaux recyclés dans le cadre de la gestion séparative des déchets ménagers ;

► **En dépenses :** à travers les fournitures d'énergie et de divers consommables (papiers, etc.), ainsi que les prestations de services elles-mêmes impactées (collecte des ordures ménagères, restauration collective), et enfin les charges de personnel suite à la décision de l'État de revaloriser l'indice de rémunération de la fonction publique de 3,5 % en juillet 2022.



Un volume d'investissement de l'ordre de 3 millions d'euros

La Communauté de Communes aura investi 2,8 M€ en 2022, essentiellement dans les domaines suivants :

L'environnement et la gestion des déchets à travers :

► L'achèvement des travaux de réalisation de la nouvelle déchèterie de Villetelle, qui a ouvert en juillet 2022, ainsi que les travaux du giratoire nécessaires à son aménagement,

► Les fonds de concours versés aux communes dans le cadre du soutien apporté à la réalisation de nouvelles pistes cyclables,

► Le versement des dernières situations de travaux relatives à la réalisation de la voie verte Lunel Marsillargues,

► Le remplacement des bacs de collecte des déchets pour les habitants, ainsi que l'installation d'un nouveau pavillon de compostage dans le cadre de la mise en œuvre des moyens nécessaires au développement des solutions de traitement sur site des bio-déchets,

► Le financement des opérations d'investissement des établissements publics de bassin dans le cadre de la compétence Gemapi (EPTB Vidourle et Symbo).

Le développement économique à travers :

► La poursuite des études préalables à l'aménagement de la nouvelle Zone d'Activité Économique des Portes du Dardaillon,

► La requalification de voiries dans les Zones d'Activités Économiques (avenue Louis Lumière, Espace Lunel Littoral),

► Les subventions versées aux entreprises du territoire, en complément du dispositif européen Leader.

Les services à la population à travers :

► La création d'un nouveau dispositif de visite en immersion sur le site d'Ambrussum, depuis sa conception jusqu'au matériel mis à disposition du public pour faciliter son déploiement,

► L'acquisition d'un nouveau bus des enfants au service des ALSH et des établissements scolaires des communes,

► L'équipement informatique de la médiathèque,

► Les premières études relatives au projet d'extension / rénovation du Relais Petite Enfance,

► Les fonds de concours versés aux communes dans le cadre du soutien apporté à la rénovation des locaux utilisés par les ALSH intercommunaux,

► Le versement des acomptes de fin de chantier du Pôle d'Échange Multimodal,

► Les subventions versées aux propriétaires de logements afin de leur apporter un soutien financier, en complément du Département, dans le cadre de leur rénovation énergétique.



Le nouveau bus des enfants



Un encours de dette contenu

L'absence de recours à l'emprunt pour financer l'investissement de la CCPL depuis plusieurs années et jusqu'en 2021 a mécaniquement créé de fortes marges de manœuvre en la matière.

La reprise de l'endettement à compter de l'année 2022 accompagne ainsi le financement de la programmation d'investissement de la Communauté de Communes, sans dégrader pour autant les grands équilibres financiers. En effet, sur le plan de la capacité d'endettement, le niveau d'encours au 31 décembre 2022, à 3,7 M€ (soit 72 €/habitant) reste très en-deçà de la moyenne de la catégorie à 204 €/habitant.

ENCOURS DE DETTE CCPL

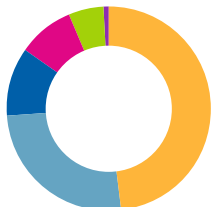


La répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement en 2022

(hors reprise du résultat antérieur) :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

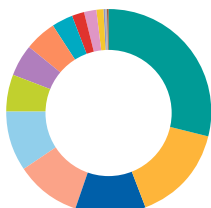
> **31 775 835,14 €**



Produit de la fiscalité locale	15 337 969,39 €
Reversement de fiscalité nationale	8 153 954,00 €
Dotations de l'État	3 429 689,01 €
Participation des usagers et remboursements divers	2 876 254,22 €
Subventions et participations des partenaires	1 733 512,88 €
Recettes diverses	244 455,64 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

> **28 007 352,48 €**



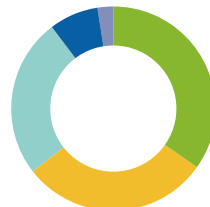
Gestion des déchets	8 108 929,78 €
Reversement aux communes	4 318 728,00 €
Reversement à l'État	3 120 508,00 €
Enfance	2 886 679,03 €
Services administratifs et moyens généraux	2 632 799,73 €
Environnement et cadre de vie	1 578 536,50 €
Culture et patrimoine (médiathèque, Ambrussum,...)	1 448 345,19 €
Actions en faveur des personnes en difficultés et insertion	1 390 132,52 €
Développement économique	896 562,97 €
Transports intercommunaux	578 951,70 €
Tourisme et œnotourisme	547 819,38 €
Aménagement du territoire et urbanisme	308 390,68 €
Frais financiers	98 961,76 €
Charges diverses	51 841,44 €
Sport	40 165,80 €

Le résultat de fonctionnement atteint **3,8 millions d'euros**, et après remboursement du capital de la dette, **l'autofinancement** représente **3,5 millions d'euros**.

La répartition des recettes et des dépenses d'investissement en 2022

RECETTES D'INVESTISSEMENT

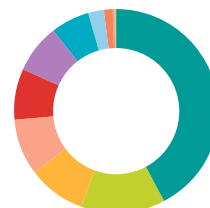
> **5 058 214,85 €**



Subventions des partenaires	1 763 628,38 €
Emprunt	1 500 000,00 €
Reprise du résultat antérieur	1 281 165,96 €
Dotations de l'État	390 747,54 €
Recettes diverses et exceptionnelles	122 672,97 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

> **3 090 803,73 €**



Gestion des déchets	1 306 281,35 €
Environnement et cadre de vie	415 557,81 €
Remboursement de la dette	281 527,23 €
Enfance	277 079,77 €
Transport intercommunaux	246 799,64 €
Culture et patrimoine (médiathèque, Ambrussum,...)	243 363,97 €
Développement économique	185 624,46 €
Services administratifs et moyens généraux	76 198,09 €
Actions en faveur des personnes en difficultés et insertion	47 088,95 €
Tourisme et œnotourisme	10 521,60 €
Aménagement du territoire et urbanisme	760,86 €

Le résultat d'investissement atteint **1,9 million d'euros**, hors restes à réaliser. Après prise en compte des restes à réaliser, **le solde global de clôture** (fonctionnement + investissement) représente **2,2 millions d'euros**.

EUROPE, SUBVENTIONS ET PARTENARIATS

Un service dédié à l'accompagnement financier des projets du territoire
et au développement de partenariats institutionnels

Les contractualisations

La Communauté de Communes poursuit le développement de ses partenariats afin de multiplier les sources de financement de ses projets, ainsi que ceux des communes membres, et de les intégrer dans une stratégie de territoire. Parmi l'ensemble de ces partenariats, on peut citer :

- **Le CRTE** : Contrat de Relance et de Transition Écologique (État).

Et en tant que membre du PETR Vidourle Camargue :

- **Le Contrat Territorial Occitanie et les contrats bourg-centre** des communes de Boisseron, Entre-Vignes, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Saint-Just (Région)
- **Le dispositif LEADER** : Fonds européen agricole pour le développement rural
- **Le dispositif ATI** : Approche Territoriale Intégrée - FEDER (Europe)

Les financements obtenus par la Communauté de Communes en 2022

Ce travail à l'œuvre au sein de l'intercommunalité depuis 2016 lui permet de percevoir des fonds une fois les projets réalisés. Les subventions effectivement perçues en 2022 s'élèvent à plus de 1,7 millions d'euros. Parmi les projets bénéficiaires, on peut citer :

- **Le Pôle d'Échange Multimodal**
Europe, Région, Département : **889 268, 52 €**
- **La Voie verte Lunel-Marsillargues**
État, Région et Département : **412 642 €**
- **Le Programme de requalification des déchèteries du Pays de Lunel**
Ademe : **348 431 €**



Déchèterie de Villetelle



Travaux d'agrandissement du siège de la Communauté de Communes

Les projets et subventions notifiées en 2022

Ces nombreuses contractualisations permettent à la Communauté de Communes de solliciter et d'obtenir des financements qui assurent l'équilibre financier de ses projets. Les subventions notifiées pour l'année 2022 s'élèvent à plus de 500 000 € :

- **PPI DE GRANDS PROJETS** : Réaménagement du bâtiment du service enfance et création d'un espace dédié au Relais Petite Enfance
CAF et État : **250 000 €**
- **PPI DE GRANDS PROJETS** : Travaux d'agrandissement du siège de la CCPL
État : **186 349 €**
- **Tri des biodéchets** : mise en œuvre et recrutement d'un chargé de mission pour informer le grand public
Ademe et Région : **120 736 €**
- **Expérimentation d'installation de poubelles multiflux dans l'espace public**
Région : **13 003 €**
- **Étude sur les nouveaux usages en vue d'un réagencement de la médiathèque intercommunale**
Europe : **5 952 €**



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



Aménagements paysagers de la voie verte Lunel - Marsillargues

Les dossiers en cours suivis par le service en 2022

Ce suivi s'étend parfois sur plusieurs années entre la conception du projet et ses financements potentiels jusqu'à sa réalisation et l'obtention effective des fonds. Le service suit plus d'une dizaine de projets, parmi lesquels :

- **Application de visite en réalité augmentée d'Ambrussum**
Europe et Région : **102 997 €**



- **Construction de la nouvelle déchèterie de Villetelle**
État : **403 156 €**

- **Aménagement de la voie verte Lunel Marsillargues**
État : **325 192 €**

- **Deuxième phase de mise en accessibilité du musée d'Ambrussum pour les handicaps visuel et auditif**
Europe : **10 704 €**

- **Programme de réduction des déchets verts déposés en déchèterie avec la création d'un jardin pédagogique pour les particuliers**
Région : **19 128 €**



L'application de visite Ambrussum 3D

COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES, ASSURANCES

La culture « achat »
se poursuit dans l'intercommunalité

Les marchés de la Communauté de Communes du Pays de Lunel

Le service compte trois agents (y compris la responsable du service).

Quelques chiffres

- ▶ **57 marchés** passés en dessous des seuils européens.
- ▶ **9 marchés** à procédure formalisée.

Le service de la commande publique aide les autres services de l'intercommunalité dans la définition de leurs besoins, rédige les marchés de la CCPL, sécurise les procédures et suit l'exécution administrative des marchés.

Focus sur les principaux marchés publics de l'année :

- ▶ Renouvellement du marché de travaux de voirie des ZAE et des sites de la CCPL.
- ▶ Entretien de la signalétique des ZAE.
- ▶ Travaux de création d'une déchèterie à Villetelle (4 lots).
- ▶ Travaux d'aménagement d'un giratoire pour l'accès à la déchèterie de Villetelle.
- ▶ Fourniture de bacs de collecte (3 lots).
- ▶ Pour le service déchets : acquisition de véhicules, composteurs.
- ▶ Maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du Relais Petite Enfance (RPE).
- ▶ Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un complexe aquatique intercommunal.
- ▶ Travaux de réhabilitation du lot n°6 de l'ensemble immobilier batiland (10 lots).
- ▶ Confection, livraison de repas et goûters pour les ALSH.
- ▶ Collecte des déchets ménagers.
- ▶ Maintenance des installations techniques des bâtiments (4 lots).

En 2022

15 861
heures d'insertion
gérées par le PLIE
ont été réalisées

soit
29
contrats

pour
29
participants



L'engagement de la Communauté de Communes en matière d'insertion se traduit enfin à travers un partenariat avec PLIE et la Mission locale.

Les clauses sociales et solidaires

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes intègre des critères de développement durable et des clauses sociales dans ses marchés publics : charte chantier propre, critères environnementaux, clauses anti-gaspillage et recours aux produits biologiques en restauration collective, produits labellisés...

La Communauté de Communes s'engage à soutenir et à faciliter l'accès à l'emploi pour des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle à travers les clauses sociales dans ses marchés publics.

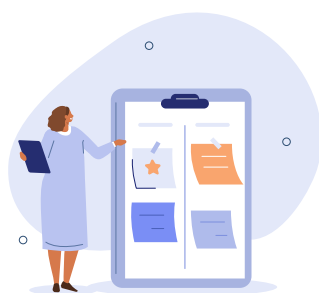
Exemple : les travaux de création de la déchèterie de Villetelle, les travaux d'entretien de voirie des ZAE, les travaux de la voie verte entre Lunel et Marsillargues, le marché d'insertion professionnelle.



Les marchés publics pour le compte des communes et les groupements de commandes

Assistance des communes

Pour l'année 2022, 13 marchés ont été conclus pour 5 communes qui ont sollicité le service commande publique dans le cadre de sa convention de mutualisation.



13
marchés
ont été
conclus en
2022.

Les marchés d'assurances et leurs suivis

Le service assurances de la Communauté de Communes du Pays de Lunel suit les contrats et fait le relais auprès des assureurs dans le cadre du traitement des sinistres :

- ▶ Flotte automobile (8 sinistres)
- ▶ Dommages aux biens / responsabilité civile : (8 sinistres)

Les affaires juridiques : analyser, rédiger, conseiller et sécuriser

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes apporte conseil et appui aux services de la CCPL en matière juridique.

Pour l'année 2022, les dossiers suivants ont été suivis :

- ▶ 4 contentieux
- ▶ Démarche de mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données
- ▶ Consultations juridiques

La dématérialisation



La Communauté de Communes du Pays de Lunel s'est dotée d'un parapheur électronique et de la possibilité d'envoi de messages électroniques avec accusé de réception pour l'exécution de ses marchés.

LES RESSOURCES HUMAINES

La structure, l'évolution des dépenses et des effectifs de la Communauté de Communes

Au 31 décembre 2022

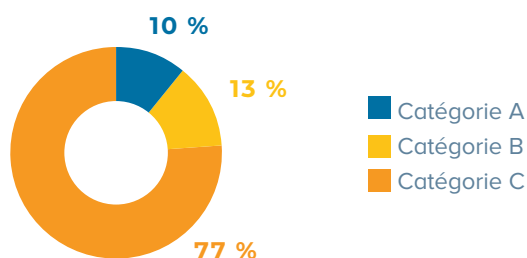
	Hommes	Femmes	Total
Titulaires	57	58	115
Contractuels	35	65	100
Services civiques	0	1	1
Total	92	124	216

La répartition du personnel est similaire à celle de l'année précédente.

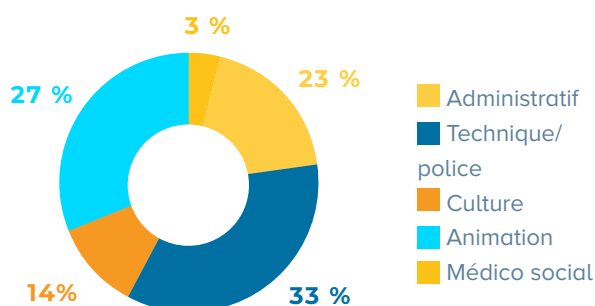
Titulaires et contractuels confondus : 21 postes concernent des emplois de catégorie A. Les autres sont des emplois de catégorie B (29) et des emplois de catégorie C (166).

Répartition des effectifs par catégorie et par filière

Catégories



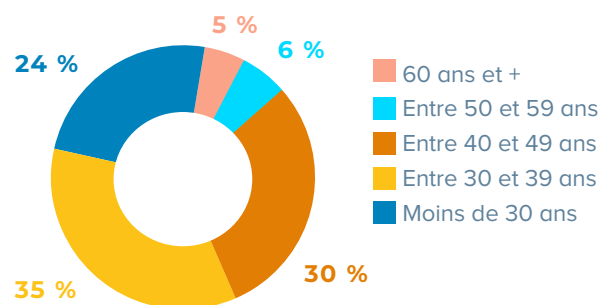
Filières



Une baisse de 5 % de la filière animation est à noter. Elle s'explique par les difficultés de recrutement. Une augmentation de 4 % a été enregistrée dans la filière administrative. Une augmentation de 3% est également à signaler dans la filière culturelle. Des postes de travail ont dû être renforcés pour raisons de maladie (temps partiels).



Pyramide des âges sur les postes permanents



71 % des agents ont plus de 40 ans et 29 % moins de 40 ans.

On peut noter une progression de 10 % pour les plus de 50 ans, de 6 % pour les plus de 40 ans et de 7 % pour les plus de 30 ans par rapport à 2021. La part des moins de 30 ans est en baisse (elle passe de 29 % à 5 %).





Les faits marquants de 2022

La création du Comité Social Territorial

La loi de transformation de la fonction publique a prévu, lors du renouvellement général des instances paritaires du personnel, la fusion des Comités techniques (CT) et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) au sein d'un nouvel organe consultatif : le Comité Social Territorial désormais appelé le CST.

Les comités sociaux connaissent des questions relatives :

- ▶ À l'organisation, au fonctionnement des services et aux évolutions des administrations,
- ▶ À l'accessibilité des services et à la qualité des services rendus,
- ▶ Aux orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines,
- ▶ Aux lignes directrices de gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. La mise en œuvre des lignes directrices de gestion fait l'objet d'un bilan, sur la base des décisions individuelles, devant le comité social,
- ▶ Aux enjeux et aux politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations,
- ▶ Aux orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire,
- ▶ À la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales et afférentes,
- ▶ Aux autres questions prévues par décret en Conseil d'État.

Le déroulement des élections professionnelles

L'élection des représentants du personnel au Comité Social Territorial a eu lieu le 8 décembre 2022.

La réflexion sur la mise en place du télétravail à la CCPL

Un groupe de travail s'est penché sur la question et le dossier a été présenté au conseil communautaire le 9 février 2023.

L'aide sociale

À côté du financement de l'aide sociale accordée aux agents, par le biais du COS 34, de 47 500 €, la CCPL a octroyé une aide de 18 500 € à l'Amicale du personnel (soit un total de 66 000 €) pour l'année 2022.

Le RIFSEEP

L'évolution du régime indemnitaire (le RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) a fait l'objet d'un ajustement. Des réunions de présentation de la nouvelle formule ont été organisées pour faire en sorte que chacun puisse bien appréhender le nouveau fonctionnement qui s'est mis en place en 2023. Il s'agit du résultat d'un travail de concertation soutenu entre l'administration, les représentants du personnel et les agents.

Au titre de l'année 2022, et à la demande des représentants du personnel, une prime unique et dérogatoire de 100 € a été versée à l'ensemble des agents pouvant bénéficier du RIFSEEP pour lutter contre l'inflation.





Construction d'un giratoire pour permettre l'accès à la déchèterie de Villetelle

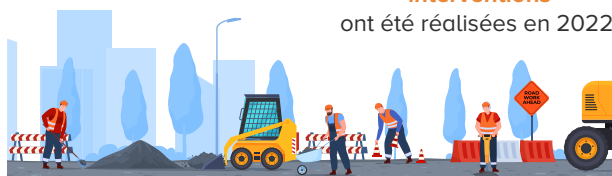
LES SERVICES TECHNIQUES

Des missions diversifiées pour une équipe au service de l'intercommunalité

Les services techniques de la Communauté de Communes forment une équipe polyvalente qui travaille en transversalité avec l'ensemble des services et des communes membres. En 2022, l'activité a été marquée par une diversification des missions et une professionnalisation des agents.

Près de 900 interventions ont été réalisées en 2022. Les services techniques travaillent sur l'ensemble des sites intercommunaux afin d'en assurer l'entretien, les contrôles périodiques et les travaux courants. En 2022, le patrimoine de la Communauté de Communes s'est étoffé. Les services techniques ont donc assuré la bonne gestion des espaces publics du Pôle d'Échange Multimodal de la gare de Lunel et de la voie verte de Lunel à Marsillargues. Les services techniques effectuent également le suivi et l'entretien des Zones d'Activités Économiques (ZAE) intercommunales (gestion des espaces verts, réfection de l'éclairage public, nettoyage et réfection de la voirie) et de la flotte de véhicules (véhicules légers et engins techniques).

Près de
900
interventions
ont été réalisées en 2022.



Un programme de travaux ambitieux

Les équipes sont fortement impliquées dans la mise en œuvre des opérations du Plan Pluriannuel d'Investissement de la Communauté de Communes. À ce titre, une série de travaux a été lancée en 2022 :

- **ZAE Espace Lunel Littoral à Lunel** : requalification en profondeur de l'avenue Louis Lumière à l'automne 2022 (livraison au printemps 2023). 500 000 € ont été affectés à ce chantier.
- **ZAE du Roucagnier à Lunel-Viel** : remise en état avec une reprise du marquage au sol et des bouches d'engouffrement du réseau pluvial.



- **Aménagement de la nouvelle déchèterie de Villetelle et son giratoire d'accès** (mis en service en juillet 2022) : suivi des opérations de travaux.

- **Services techniques à Marsillargues** : amélioration des conditions de travail et de circulation. Ce site comprend notamment une unité de broyage des végétaux.



- **Siège de la Communauté de Communes** : réaménagement de l'accueil et déménagement de certains services à la population au rez-de-chaussée. Le parvis sera également reconfiguré pour améliorer la lisibilité du site et offrir de nouvelles fonctionnalités (livraison en 2023).

ZAE Espace Lunel Littoral avant travaux



ZAE Espace Lunel Littoral après travaux



Plusieurs projets sont également en phase d'étude :



- ▶ Études de préprogrammation pour la **création d'un complexe aquatique intercommunal**



- ▶ Études de maîtrise d'œuvre du bâtiment du service enfance : **réaménagement et création d'un espace dédié au Relais Petite Enfance**



- ▶ Études relatives à la **création de trois nouveaux aménagements cyclables** (Lunel-Lunel-Viel, Lunel-Viel-Valergues, Lunel-Villetelle)



Débroussaillage pour la création d'une aire de pique-nique à Ambrussum

- ▶ Un chantier d'insertion a été confié à la Régie d'Emploi et de Services pour la **création d'un espace de pique-nique à Ambrussum** et pour l'entretien des sentiers d'activités de pleine nature.

Des services apportés aux communes

- ▶ **Organisation d'événements** : prêt, livraison et installation du matériel, nettoyage après les manifestations (90 manifestations concernées en 2022)
- ▶ **Débroussaillage de fossés et des chemins communaux** ainsi que des sites intercommunaux (ZAE, décharge réhabilitée de Marsillargues, Ambrussum, aire d'accueil des gens du voyage)
- ▶ **Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage** : des travaux de nettoyage, d'entretien et de réparation ont été réalisés pendant la fermeture estivale. Toutefois, une effraction dans la nuit du 24 au 25 juillet 2022 a causé de fortes dégradations des équipements, retardant l'ouverture du site. Leur remise en état a engendré l'achat de matériel et a nécessité l'intervention d'entreprises spécialisées.



BILAN SACPA

Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal

Afin de répondre aux besoins, la Communauté de Communes dispose d'un marché autour de 3 prestations avec le SACPA.

La première prestation concerne la fourrière animale en cas de divagation de chiens, de chats domestiques errants, ramassage d'animaux blessés et de cadavres sur la voie publique. Les interventions s'enclenchent sur demande uniquement des autorités habilitées (Mairies, Police Municipale, Gendarmerie, Police Nationale, Pompiers et CCPL).

La deuxième prestation est une demande exclusive des communes visant à organiser des campagnes de capture de chiens errants sous forme de tournées dissuasives pour chaque commune du territoire. Un planning est proposé en début d'année à raison d'une fois par mois pour Lunel et tous les deux mois (sauf juillet et août) pour les autres communes.

Au total, 67 rondes ont été effectuées en 2022.

Enfin, la troisième prestation vise à soutenir la lutte contre la prolifération des chats errants. Aussi, lorsque cela est nécessaire, les chats sont capturés, stérilisés et identifiés conformément à la législation en vigueur, préalablement à leur relâche dans les mêmes lieux. La CCPL est alors la seule autorité donneuse d'ordre. Lorsqu'une commune constate une prolifération de chats errants, elle peut faire une demande d'intervention auprès de la CCPL. La capture s'effectue sur des points stratégiques identifiés, grâce à la mise en place de cages. Une fois capturés, les chats sont conduits au centre animalier et examinés par un vétérinaire afin d'évaluer leur état sanitaire.

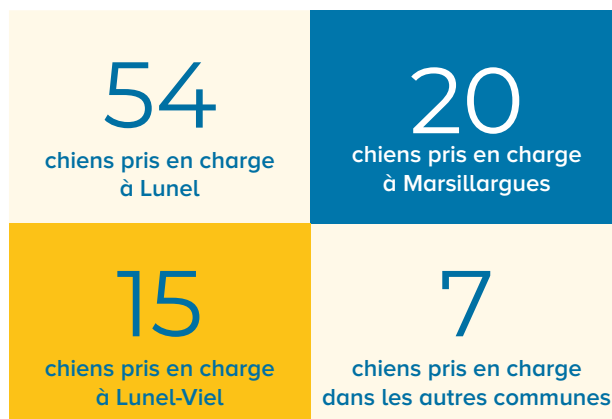
En 2022, les demandes ont été très importantes pour atteindre 62 chats pris en charge dont 7 euthanasiés pour des raisons sanitaires et 55 relâchés sur site.



L'année 2022, en quelques chiffres

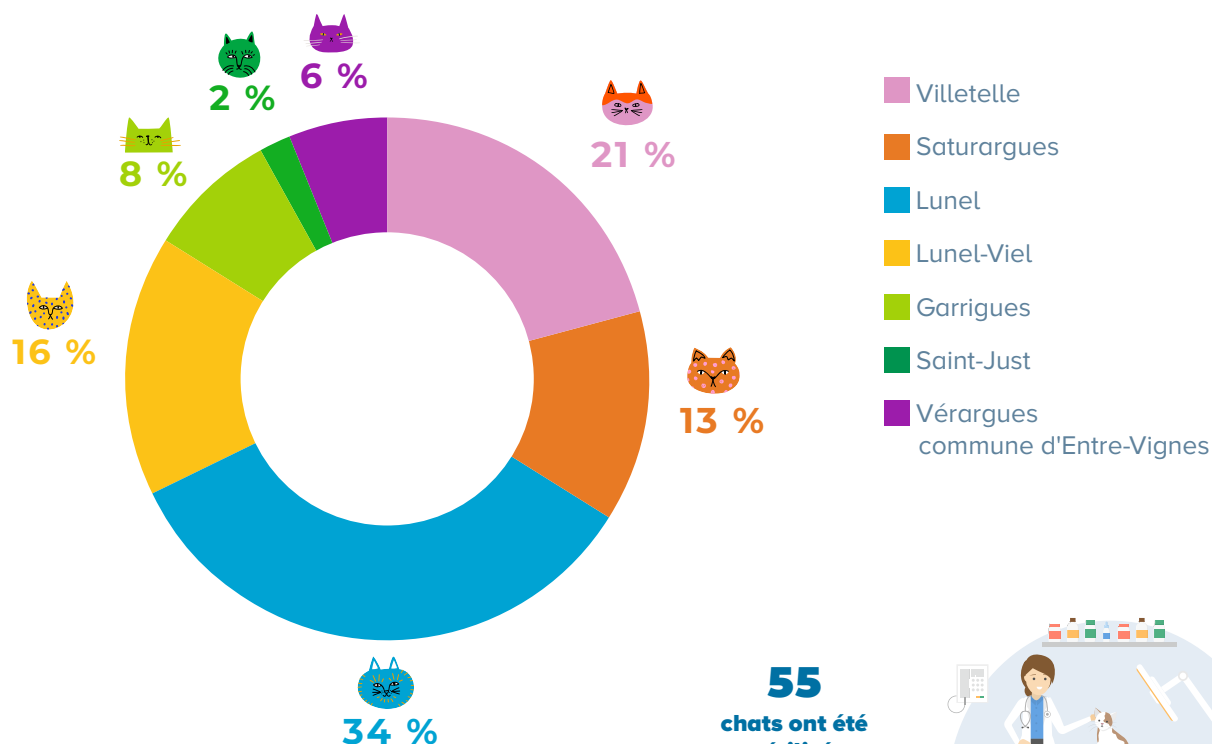


Devenir des chiens pris en fourrière

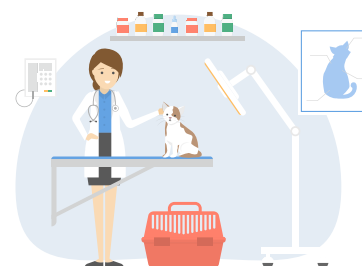


Au final 61 chiens ont été restitués à leur propriétaire, 33 ont été remis à des associations, 1 a été euthanasié, et 1 était encore en fourrière fin 2022.

Campagne de capture et stérilisation des chats par commune en 2022



55
chats ont été
stérilisés
avant d'être relâchés
sur site



UNE COMMUNICATION AU SERVICE DES PUBLICS

La communication du Pays de Lunel accompagne les politiques publiques conduites par la CCPL et décidées par le conseil communautaire. Sa mission est de porter à la connaissance des habitants les différents enjeux, les décisions, les réalisations initiées sur le territoire par les élus.

Au-delà de cette mission, elle joue un rôle important de service public pour contribuer aux changements de comportement en matière d'environnement, de santé, de vivre ensemble et touche à tous les domaines de la vie quotidienne.

Nombre de supports imprimés en 2022

Environ 200 supports ont été produits par le service communication : flyers, affiches, petites et grandes signalétiques, dépliants et programmes...

Les grands sujets de communication en 2022

Lancement du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) en mars.

La promotion du PPI a été l'un des projets majeurs pour le service communication. Pour accompagner son déploiement, le service a établi un large plan de communication pour informer les habitants du territoire : vidéo motion design explicative, affichage 4*3 et 120*176, dossier dans la presse locale, communication numérique, dépliant 4 pages....
L'identité graphique est déclinée sur les panneaux de chantier et les supports de communication abordant les projets inclus dans le PPI.

La promotion du partenariat Montpellier Capitale Européenne de la Culture 2028

Montpellier
capitale
européenne
de la Culture
2028

Dans le cadre de l'adhésion du Pays de Lunel à la candidature de MCC 2028, le service communication a travaillé aux côtés du service culture pour promouvoir la journée street art organisée le 8 octobre à Lunel et l'exposition itinérante

« Mouvement » à l'automne 2022.

Cette exposition, couplée à des ateliers street art pour les enfants, proposée dans les communes de Lunel-Viel, Boisseron et Entre-Vignes, a fait l'objet d'une promotion dans les différents supports de communication imprimés et numériques de la Communauté de Communes, mais aussi dans la presse. Des panneaux de visite ont également été réalisés.



Programme de la médiathèque



Flyer pour la promotion des animations à Ambrussum



Campagne affichage 8m² pour le Plan Pluriannuel d'Investissement



Affiche, Roll-up et cartels pour l'exposition "Mouvement"

Coup de projecteur sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)

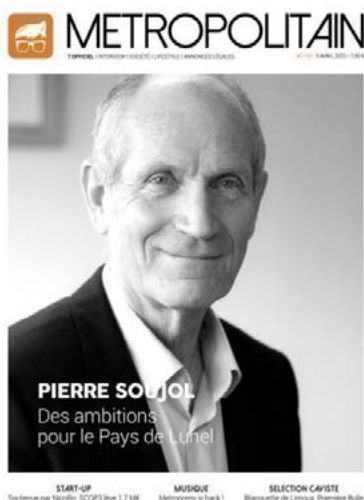
Mise en place en 2016, la TEOMI nécessitait une nouvelle mise en lumière afin d'inciter les habitants à mieux trier pour moins payer. Une campagne ludique reprenant les codes des cartes sur un tapis de jeu a été imaginée avec le slogan « Vous avez les cartes en main pour baisser la facture de vos déchets ». Affichage, encarts presse, flyer explicatif, mise en valeur dans un média national, de nombreux canaux ont été sollicités.

2



Les relations presse

Plus de 250 articles traitant de l'actualité du Pays de Lunel sont parus dans Midi Libre et dans divers médias.

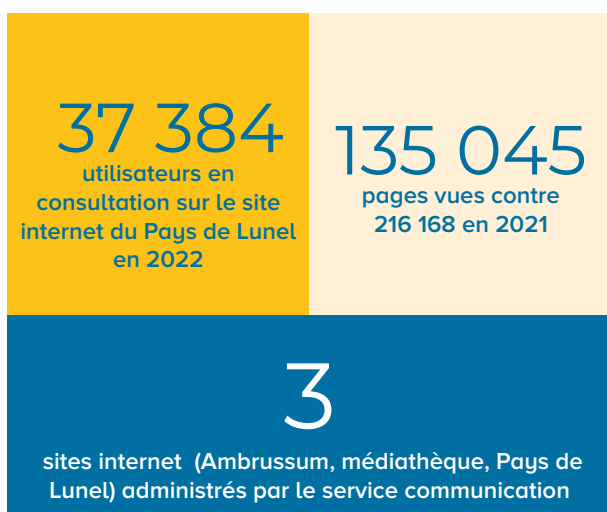


Exemple d'encart publicitaire



2 parutions dans Midi Libre en septembre

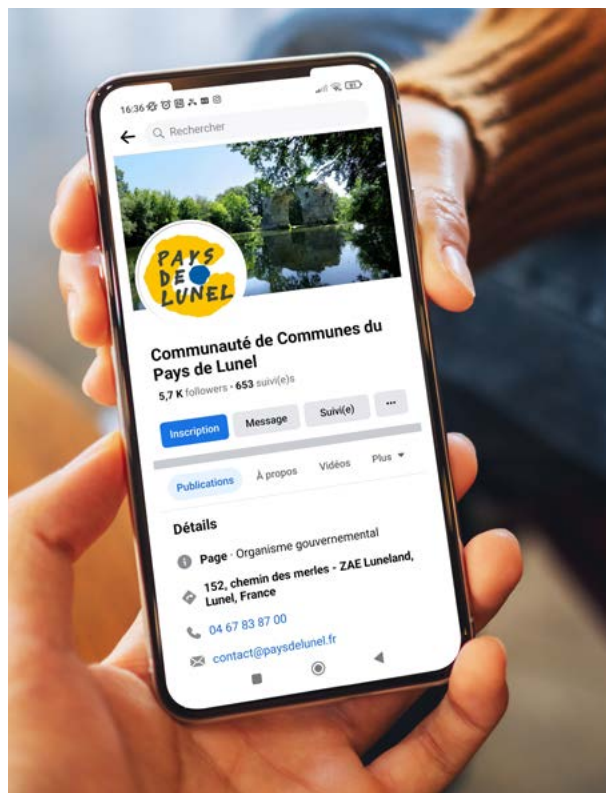
La communication numérique en chiffre



Les newsletters :

La Communauté de Communes propose 5 newsletters à l'abonnement : éco, actus du territoire, mag', PEM, Ambrussum et prévention déchets.

En chiffre :



Les réseaux sociaux



- ▶ **5 pages Facebook :** CCPL, Médiathèque, Ambrussum, Via Innova, Pôle Entreprendre
- ▶ **4 900 abonnés à la page Facebook** du Pays de Lunel au 31 décembre, contre 4,4 K en 2021 (+ 11,36 %)



- ▶ **1 579 abonnés** au compte **Instagram** du Pays de Lunel (@pays2lunel) contre 1 165 en 2021 (+ 35,54 %)
- ▶ **467 consultations** uniques du compte instagram contre 3624 en 2021 (+78,45 %)



- ▶ **927 abonnés à la page LinkedIn** du Pays de Lunel contre 520 en 2021 (+ 78,27 %)



INFORMATIQUE

Les deux missions principales du service sont :

- ▶ Études et conseils au bénéfice des services et/ou des élus
- ▶ Maintenance préventive et curative des matériels informatiques

Gestion administrative et technique du parc

239

postes
informatiques
en production

16

sites distants dans tout
le parc informatique
(ALSH compris)

4

serveurs

47

imprimantes
(micro-sites ALSH
et bibliothèques)

12

copieurs
réseau
(stable)

190

lignes de
téléphonie fixe

79

lignes de
téléphonie mobile
(69 en 2021)

794

demandes
d'interventions dont
79 % d'assistance au
fonctionnement ou rajout
de fonctionnalités et 21 %
de dysfonctionnements
réels

Projets significatifs en 2022

Une année placée sous le signe de la Cybersécurité

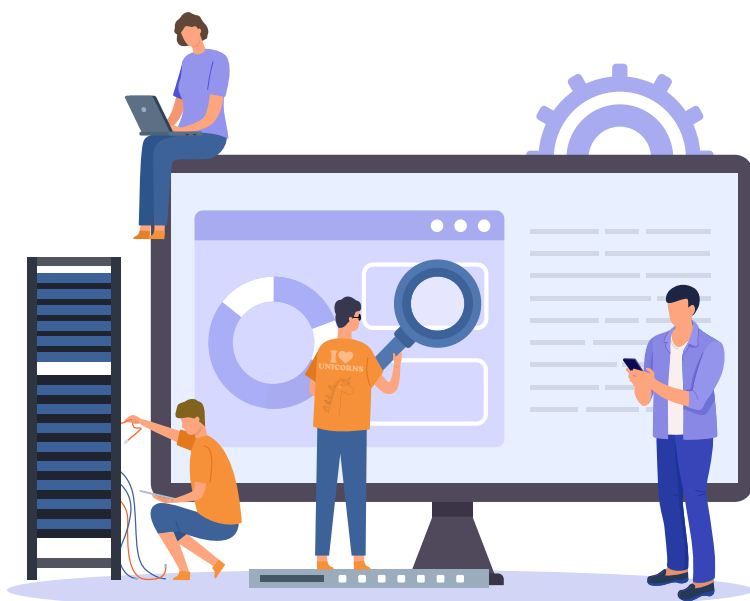
- ▶ Intégration d'un parcours pluri-annuel de Cybersécurité via le plan France Relance, en étroite collaboration avec l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information
- ▶ Renouvellement du parc de parefeux
- ▶ Consolidation des dispositifs de sauvegardes externalisées
- ▶ Renouvellement du parc de téléphonie mobile, avec un choix de modèles plus en phase avec les nécessités métiers

Vers la fin des réseaux de communication cuivrés

Les offres internet du réseau cuivre n'offraient plus les performances requises pour répondre aux futurs enjeux de la Communauté de Communes. Ainsi, trois bâtiments, choisis en fonction de leurs spécificités métiers, ont été raccordés à la fibre optique cette année.

En 2023, c'est l'ensemble des sites de la Communauté de Communes qui seront raccordés.

À noter : outre les performances supérieures, le réseau fibre optique annonce une consommation énergétique trois fois moindre (Source : Fédération Française des Télécoms Étude « Économie des Télécoms », 2020).



LE PAYS DE LUNEL

EN ACTION





LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aménagement, entretien et gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE) intercommunales

► Réfection de l'avenue Louis Lumière dans la ZAE Lunel Littoral.

► Réfection des portiques dans la zone des Fournels.



► **Projet de ZAE Les Portes du Dardaillon entre Lunel et Lunel-Viel** : le dossier de dérogation d'espèce protégée a été déposé en juin 2022 après un long travail de concertation avec le Conservatoire d'Espaces Naturels et les agriculteurs locaux. Une réflexion sur les orientations exemplaires et vertueuses de l'aménagement de la future zone a été lancée. L'étude d'impact a été remise au services de l'État en décembre 2022.

► **Zone du Mas de Baguai** : l'étude « quatre saisons » et celle portant sur le positionnement économique ont été lancées afin de mener une réflexion sur le devenir de cette ZAE.

► **Zone du Parc des Termes à Saint-Sériès** : zone achevée, tous les terrains ont été vendus, le dernier avec l'extension de Naho Cosmetics le 03/11/2022.

Poursuite du déploiement du Système d'Information Géographique (SIG)

Il permet :

- La production d'une **nouvelle cartographie** d'occupation du sol pour le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale.
- La **publication de données SIG en open data**.
- La **mise à jour et l'intégration de nouvelles données** pour répondre aux besoins des services et des communes.
- Le **développement de nouveaux services** internes et le lancement du projet de prises de vue immersives.
- Le **suivi des groupes de travail** d'OpenIG : Adressage, Occupation du sol et OpenStreetMap.
- L'**accompagnement des communes** dans leurs accès aux différentes applications.
- L'**ouverture de l'application cartographique** au public.

Une communication autour des actions sur le SIG a été mise en oeuvre via la création d'une newsletter et sur le site internet paysdelunel.fr.



Le Pôle entreprendre et ses soutiens

Le Pôle entreprendre va être rénové en Maison de l'économie pour apporter un meilleur confort aux partenaires et mieux accueillir les chefs d'entreprises. Cette structure intercommunale est destinée à l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des chefs d'entreprises. L'objectif visé est de proposer des services complémentaires à ceux déjà existants, dans un bâti novateur et exemplaire. L'idée est de mettre en valeur l'innovation digitale et de répondre aux besoins de « smart » bâtiment des entreprises tout en intégrant une démarche de rénovation énergétique. Le projet prévoit également la création d'un ascenseur qui rendra accessible ce bâtiment à tous les niveaux.

Au cours de l'année, un programmiste est intervenu pour définir le programme des travaux envisagés. Les intervenants et utilisateurs du site ont été interrogés sur leur besoin et l'évolution de leurs pratiques. La recherche de subventions a été lancée avec un potentiel mobilisable de 450 000 € d'aide publique, qui viendra en déduction du financement de la CCPL. Trois groupes de travail avec les élus ont été organisés et le projet a été présenté en bureau communautaire. **Le coût des travaux, validé par les élus, est estimé à 965 000 € HT.** L'année 2023 permettra de finaliser les études, recruter un architecte et un maître d'œuvre pour un début des travaux prévus en 2024. Les partenaires du Pôle entreprendre seront associés à chaque étape du projet.

5^e CHALLENGE ENTREPRENDRE EN PAYS DE LUNEL



**+ 6 000 €
DE PRIX !**



CRÉATEURS // ENTREPRENEURS // PORTEURS DE PROJETS

Guichet unique d'accueil, d'accompagnement et de financement des projets de création-reprise d'entreprise

Focus sur la convention de partenariat avec l'ADIE

Cette convention a pour objectif le financement et l'accompagnement des créateurs d'entreprise et des entrepreneurs exclus du système bancaire ainsi que des demandeurs d'emploi et des salariés rencontrant des difficultés de mobilité pour accéder ou se maintenir dans l'emploi, sur l'ensemble du Pays de Lunel.

La CCPL finance ces actions à hauteur de 5 000 € par an.

Au total en 2022 :

- ▶ 62 habitants du Pays de Lunel ont été accueillis et informés dont 21 en Quartier Prioritaire de la Ville.
- ▶ 8 entrepreneurs (dont 2 en QPV) ont été financés soit pour le démarrage de l'activité, soit pour son développement.
- ▶ 9 microcrédits mobilités (dont 4 en QPV) ont été accordés à des demandeurs d'emploi ou des salariés.

Grâce à l'ADIE, le taux d'insertion des personnes financées et accompagnées atteint 93 %, et 46 % sortent des dispositifs des minima sociaux. Les taux de pérennité des entreprises mesurés s'améliorent également : 87 % après 2 ans, et 81 % après 3 ans.

- ▶ **Participation aux comités d'octroi de prêt d'honneur portés par l'association Initiative Hérault Est :** 22 prêts accordés à 17 entreprises dont 5 situées en QPV, pour un montant total de 95 125 €. Cela correspond à 44 emplois maintenus sur le territoire et 16 emplois en création (informations partielles du bilan intermédiaire) pour 90 adhérents. **Le nombre d'adhérents est en augmentation annuelle et leur implication accompagne la redynamisation du centre-ville de Lunel.**

- ▶ **Convention avec l'association BGE Pays de Lunel pour le « Challenge Entreprendre en Pays de Lunel ».** 15 porteurs de projet et entrepreneurs accompagnés de manière renforcée pendant 6 mois.

Les 3 lauréats sont :

- ▶ **Prix Emergence** (2 500 €) : Faustine Jovillain, Entre-Vignes, accompagnement en management et développement de leadership.
- ▶ **Prix Développement** (2 500 €) : Florence Chanoni, "Avec Amour Pour Toi" - Lunel, confectionne des chemises à col interchangeable en coton organique certifié et de la petite maroquinerie à partir de chutes de cuir issues de l'industrie du luxe.
- ▶ **Prix « Coup de cœur »** (1 000 €) : Marjorie Chaussée "Les Cakes Ensorcelés" - Lunel cake design, somptueux gâteaux et cupcakes et des ateliers pâtisseries.
- ▶ **Soutien à l'association de commerçants Dynamique lunelloise :** 6 480 € versés pour 2022 par la CCPL pour 90 adhérents. Le nombre d'adhérents est en augmentation annuelle et leur implication accompagne la redynamisation du centre-ville de Lunel.

Mesures en faveur de l'emploi

Soutien financier et technique à des structures dédiées à l'emploi, à l'insertion par l'activité économique et à la formation

- ▶ Financement du Markethon par le COMIDER.
- ▶ Participation aux comités techniques et de pilotage du PLIE (choix des opérateurs, suivi des actions, suivi budgétaire...).

Le dispositif des aides à l'immobilier d'entreprises et le fonds Leader

Depuis 2018, la CCPL a mis en place, sur son territoire, un régime d'aide à l'immobilier d'entreprise, en complément du régime d'aide de la Région Occitanie. Instauré en novembre 2018, ce régime a pour but d'apporter une aide supplémentaire aux entreprises ayant des projets d'achat de terrain ou de local d'activités. En 2022, l'entreprise EarCare Développement a bénéficié de ce dispositif pour l'achat de son atelier sur Lunel-Viel.

En complément, la CCPL est couverte par le PETR qui propose un dispositif LEADER pour accompagner des investissements d'entreprises sur le territoire.

Aide à la recherche de solutions d'implantation

(période de vacance du poste d'avril à novembre 2022).

- ▶ **88 demandes traitées en 2022**, (légère baisse). La hausse des prix de l'immobilier et de la construction a tendance à freiner les entreprises souhaitant s'engager sur un projet immobilier. La demande de terrains reste constante avec une forte proportion de demandes pour les surfaces comprises entre 1500 m² et 4000 m². Baisse de 4 % pour la demande en bureaux et ateliers, 63 % des demandes issues d'entreprises et de porteurs de projets extérieurs au Pays de Lunel (38 % en 2021).
- ▶ **33 biens immobiliers disponibles enregistrés en 2022**. Peu de biens d'immobilier d'entreprise sont à la vente sur le territoire. Disponibilité continue au niveau des locaux professionnels destinés à la location de bureaux (11-13 €/m² en moyenne) et de locaux commerciaux (12-15 €/m²). Le marché est plus tendu pour les ateliers et entrepôts (9-12 €/m²).
- ▶ **Gestion de 33 locataires sur l'ensemble du parc immobilier privé de la collectivité** : ateliers artisanaux du Roucagnier, bureaux immeuble Athena, ateliers-relais et bureaux pépinière d'entreprises Via Innova, bureaux et permanences Pôle entreprendre.

Incubateur / Pépinière Via Innova :

Appui au montage de projets innovants et ambitieux

- ▶ **60 demandes de contacts et 40 porteurs de projet** reçus en 1^{er} rdv en 2022.
- ▶ **3 comités de sélection**.
- ▶ **7 conventions** d'accompagnement signées.
- ▶ **45 projets** accompagnés et suivis sur l'année 2022 dont 13 entreprises hébergées dans les bureaux de la pépinière et les ateliers relais.
- ▶ **Via Innova** une seconde fois labellisée par le programme French tech Tremplin **a accompagné 2 entreprises** sur l'année 2022.
- ▶ **16 dossiers de demande de financement** déposés soit 659 084 € de dispositifs financiers mobilisés (subventions, prêt d'honneur,...) et 4 165 000 € de levée de fonds.

Les entreprises accompagnées créent de la valeur sur le territoire, elles représentent 5 549 300 € de chiffres d'affaires consolidés et 78 emplois à fin 2022 dont 20 créés sur l'année.



Club pro avec "Eiqus" en septembre 2022



Les lauréats des Trophées de l'économie 2022 (de G à D) : Innotec, Maison Fauve et le Petit Zeste

Animation du réseau économique et participation à des événements

- **5 rendez-vous Via Innova** avec des interventions d'experts sur des domaines en lien avec l'entrepreneuriat :

27/01 : « Le financement participatif » animé par Wiseed Epargne Occitanie (16 personnes)

24/03 : « À quels financements régionaux votre entreprise peut-elle prétendre ? » Animation par la French Tech, Ad'occ et BPI

06/04 : « La Caravane Google fait escale à Via Innova » organisée avec la CCI (38 participants)

18/10 : « Vous souhaitez vous lancer à l'export » animé par l'agence Ad'Occ (10 personnes)

21/11 : « Réaliser votre document unique d'évaluation des risques » animé par la CARSAT et organisé avec la CCI (14 personnes)

- **3 afterworks**

12/04 : Informations juridiques sur les CGV, la PI, la marque (10 personnes)

13/09 : La mise en place d'une stratégie digitale grâce à LinkedIn (11 participants)

15/11 : Les entreprises engagées, animé par Face Hérault et le MEDEF (14 participants)

- **2 salons**

Place créative le 07/12 à Montpellier sur le stand du réseau Réso IP+ by Ad'occ

Meet Think and Act organisé par la FrenchTech à la Cité de l'économie.

- La CCPL a participé financièrement, aux côtés des EPCI de l'Hérault au salon **Transition Invest 2022**, tourné vers le financement de la transition écologique et sociétale. L'événement a rassemblé 400 participants avec un taux de satisfaction de 95 %.

- La CCPL poursuit son **adhésion à la French Tech** en 2022 pour soutenir le réseau des entreprises innovantes et permettre aux entreprises locales d'accéder aux contacts et financeurs.

- La CCPL participe au **Club des entrepreneurs Vidourle Camargue** qui s'étend sur le périmètre du PETR. Ce Club organise régulièrement des visites d'entreprises et des moments de convivialité tout au long de l'année.

Les Trophées de l'Économie du Pays de Lunel :

La 3^e édition, parrainée par Cofruid'OC a rassemblé **21 candidats**. Cofruid'Oc a reçu les candidats le 6 mai 2022 pour échanger autour de l'expérience de chef d'entreprise et de montée en puissance de l'activité. Les candidats ont ensuite "pitché" devant le jury final et 4 ont été récompensés lors d'un Club Pro organisé le 30 juin 2022 à Ambrussum. Les lauréats sont :

- **Maison Fauve**, patron de couture de mode, pour la catégorie Ambition et Nouveauté (3 500 €).
- **Le Petit Zeste**, biscuiterie d'antan, pour la catégorie Image et Concept (3 500 €).
- **Innotec**, fabrication d'encre végétale pour cartouche d'imprimante, pour la catégorie Impact Écologique et Local (3 500 €).
- Coup de Cœur du Jury décerné à **ABD Déménagement**

Relance des candidatures pour la 4^e édition du concours le 19 décembre 2022.





Élevage de la manade Lafon



AGRICULTURE

Un état des lieux du territoire

La CCPL a lancé un diagnostic agricole sur le Pays de Lunel, en consultant les différents acteurs institutionnels. Présenté aux élus, ce diagnostic a mis en avant les problématiques du territoire et des pistes d'actions pour y remédier.

Soutien aux traditions camarguaises



Plan de soutien 2022 aux traditions camarguaises en Vidourle Camargue, par le biais du PETR dans le cadre de l'opération Manades je vous aimeuh : sur le Pays de Lunel, 6 manades (manade du Dardaillon, manade Mermoux, manade du Levant, manade Janin, manade Salvini, manade Lafon) ont accueilli des centaines de personnes. Le dispositif Leader a pris 64 % des dépenses en charge, soit une subvention de 14 553,6 € versée à la CCPL dont le reste à charge est de 5 846,4 € HT.

Des actions en lien avec la Chambre d'agriculture renouvelées



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
HÉRAULT

La Communauté de Communes soutient la Chambre d'agriculture dans son action pour accompagner les agriculteurs face au risque climatique qui touche leur exploitation. Le dispositif d'aide Predict, financé sur 3 ans, est déployé depuis 2 ans. Des permanences juridiques de la FDSEA dédiées aux agriculteurs locaux ont lieu au Pôle Entreprendre une demi-journée par trimestre.

L'opération grand public « L'Hérault de Ferme en Ferme » reconduite

Comme chaque année, depuis 2013, la CCPL participe au financement de l'opération « L'Hérault de Ferme en Ferme » avec le circuit du Pays de Lunel, à hauteur de 1 500 €.

Les 23 et 24 avril 2022,

695

personnes ont visité,
7 fermes

du circuit du Pays de Lunel.
(430 en 2021)



APPLICATION DROIT DES SOLS

Les autorisations d'urbanisme

Instruction

Ce service mutualisé est mis à disposition des communes par le biais d'une convention sur la période 2021-2026. Des permanences sont assurées dans les communes tous les quinze jours sur rendez-vous.

Depuis 2021, le service ADS a fait évoluer l'offre aux administrés en mettant en place la saisine par voie électronique pour les autorisations du droit des sols, dispositif proposé à l'ensemble des communes dans le cadre de la convention de mise à disposition.

En 2022, le service Application du Droit des Sols a instruit les autorisations d'urbanisme pour 11 communes : Boisseron, Garrigues, Lunel-Viel, Marsillargues, Entre-Vignes, Saint-Just, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Sériès, Saturargues, Saussines et Villetelle à partir du mois d'avril.

En quelques chiffres :



Évolution du nombre de permis de construire

	2021	2022
Boisseron	26	28
Entre-Vignes	28	9
Garrigues	3	6
Lunel-viel	34	34
Marsillargues	42	35
Saint-Just	18	17
Saint-Nazaire-de-Pézan	12	9
Saint-Sériès	19	12
Saturargues	14	13
Saussines	33	23
Villetelle	0	15
Total	229	201



Conformité

262 dossiers ont été pris en compte pour :

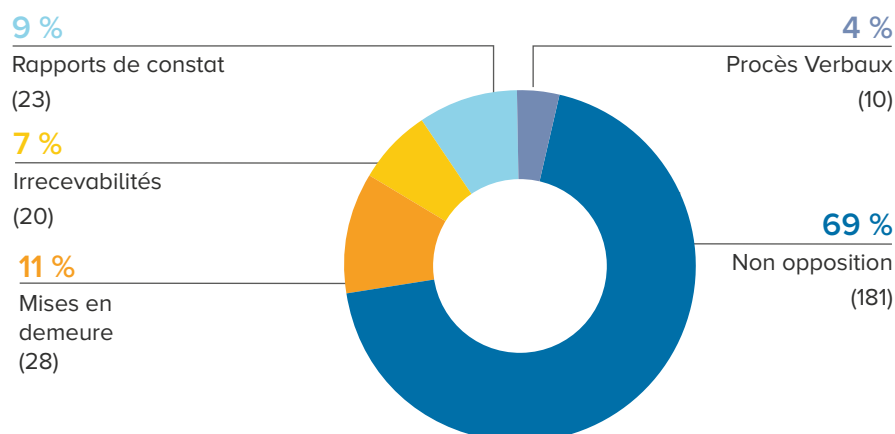
- ▶ Des contrôles de conformité à l'achèvement des travaux
- ▶ Des demandes de rapports de constatation
- ▶ Des PV d'infraction au code de l'urbanisme



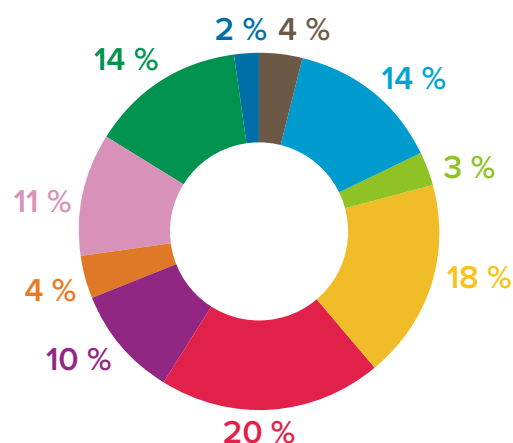
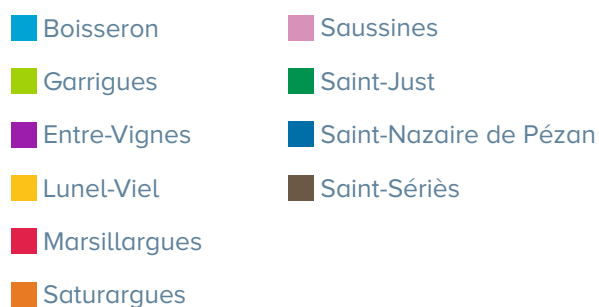
Résultats du traitement des dossiers



Répartition par résultat



Répartition par commune



LE PROGRAMME D'INTERÊT GÉNÉRAL (PIG)

La Communauté de Communes du Pays de Lunel poursuit sa participation au Programme d'Intérêt Général nommé « Hérault Rénov' » visant à l'amélioration d'ensembles immobiliers ou de logements privés dans des zones urbaines et rurales.



Une convention mettant en œuvre ce dispositif a été signée par le Conseil Départemental de l'Hérault, l'État, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, la Communauté de Communes le Clermontois, la Communauté de Communes la Domitienne et la Communauté de Communes du Grand Pic St-Loup ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Lunel pour la période 2019-2021.

Compte-tenu du succès du PIG « Hérault Rénov' », l'ensemble des partenaires a exprimé la volonté de renforcer et de prolonger cette action. Pour ce faire, le cadre conventionnel initial a évolué sur les points suivants :

- Une action étendue au **traitement de l'habitat indigne** : conformément aux orientations inscrites dans le Protocole Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) le PIG se dote d'un dispositif de repérage et de suivi et de traitement des signalements des situations d'habitat indigne ou insalubre. La Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault et l'Agence Régionale de Santé sont parties prenantes de ce dispositif et rejoignent de fait les cosignataires de la convention.

- **L'évolution du périmètre du programme** : une Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH/RU) dans le centre ancien de Lunel a été déployée pour répondre à ses enjeux de centralité spécifiques.

- **La prorogation du programme** compte-tenu de la dynamique constatée du dispositif et des besoins prégnants des territoires, l'ensemble des partenaires a proposé de proroger le programme pour une durée de 2 années, conformément au règlement général de l'ANAH.

- **L'actualisation des objectifs** du programme en cours.

Objectifs

Pays de Lunel	Année 4 (2022)	Année 5 (2023)	Total
Propriétaires Bailleurs (PB)	3	3	6
Propriétaires occupants (PO) dont :	64	64	128
> Autonomie	17	17	34
> Énergie	46	46	92
> Lutte contre l'habitat indigne	1	1	2
Total PO + PB	67	67	134

Montant prévisionnel des enveloppes consacrées par les EPCI à l'opération au cours de la seconde période :

Communauté de Communes du Pays Lunel	Année 4 (2022)	Réalisé 2022	Année 5 (2023)	Total
Subventions aux investissements	50 000 €	76 036 €	50 000 €	100 000 €
Subventions au suivi animation	22 023 €		22 023 €	44 046 €
Logements à rénover PO + PB	67	84	67	

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

L'année 2022 a été marquée par une avancée significative du SCoT : le projet de SCoT a été arrêté lors du conseil de communauté du 9 février 2022 et le bilan de la concertation a été présenté lors de cette même séance.

Le projet ainsi arrêté à l'unanimité par les membres du Conseil a été soumis pour avis aux personnes publiques associées (PPA) pendant une phase de concertation de 3 mois (de mars à mai). L'ensemble des avis a été favorable. À la suite de quoi, le dossier a fait l'objet d'une mise à disposition du public, invité à se prononcer sur le projet de SCoT pendant la durée de l'enquête publique (juin-juillet).

Après une phase approfondie du projet, la Commission d'enquête a formulé un avis favorable avec des réserves, qui une fois levées ont amené les élus du bureau des vice-présidents à de derniers arbitrages politiques avant la finalisation et l'approbation début 2023.



LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Ces objectifs et principes tiennent compte de l'évolution démographique et économique, de l'évaluation des besoins des habitants actuels et futurs, de la desserte en transports, des équipements publics, de la nécessité de lutter contre l'étalement urbain.

Un PLH comprend, pour l'ensemble des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale compétent, 3 documents qui constituent autant de phases dans l'élaboration du projet :

- **Un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement** et l'analyse de l'offre foncière et du parc existant ainsi qu'une estimation quantitative et qualitative de l'ensemble des besoins de toutes les catégories de la population.

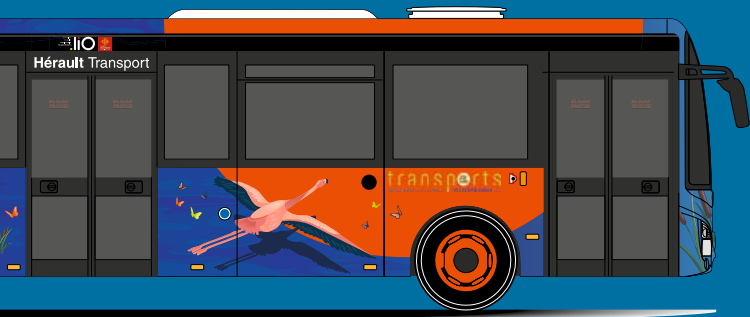
- **Un document d'orientation** comprenant l'énoncé des principes et objectifs du programme.
- **Un programme d'actions et un programme d'actions territorialisés** qui définit les objectifs de production de logements pour toutes les communes de l'EPCI.

L'élaboration ou la révision d'un PLH est une véritable démarche d'animation territoriale et nécessite de créer la dynamique adéquate entre la volonté des élus, le cadre réglementaire et les attentes de l'état, ainsi que la position des acteurs locaux (promoteurs, bailleurs sociaux, etc.).

La démarche a été lancée lors du conseil communautaire du 11 février 2021.

L'année 2022 a été marquée par une période de concertation auprès de chacune des 14 communes du territoire pour identifier les projets et partager le projet d'une juste répartition de la production de logements sociaux, telle est l'ambition du PLH du Pays de Lunel : un territoire solidaire.

Ce travail a permis de définir les axes stratégiques, des programmes d'actions.



LE PAYS DE LUNEL, UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT



LES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX DU PAYS DE LUNEL

Depuis son lancement en 2010, le réseau des transports intercommunaux n'a cessé de s'adapter à de nouveaux besoins. En 2020, la mise en service du Pôle d'Échange Multimodal et de sa halte routière a permis de remodeler l'offre de transport avec davantage de services, de correspondances avec les trains TER et de dessertes connectant le territoire à ses voisins.

Une 6^e ligne, reliant Galargues à Garrigues, puis Sommières, a été mise en service au août 2021.

Reprise de la fréquentation en 2022

La fin de la crise sanitaire a permis une reprise sur l'ensemble du réseau. La ligne 1 intra-Lunel représente à elle-seule 49 % de la fréquentation. Les arrêts les plus fréquentés sont « République » (centre-ville) et ceux proches des centres commerciaux (« Portes de la Mer » et « Le Levant »). Pour les lignes des autres communes, les dessertes du centre-ville de Lunel, du Pôle d'Échange Multimodal et du centre commercial des Portes de la Mer sont les plus fréquentées.

Les chiffres du réseau

Fréquentation annuelle sur le réseau des transports intercommunaux du Pays de Lunel :

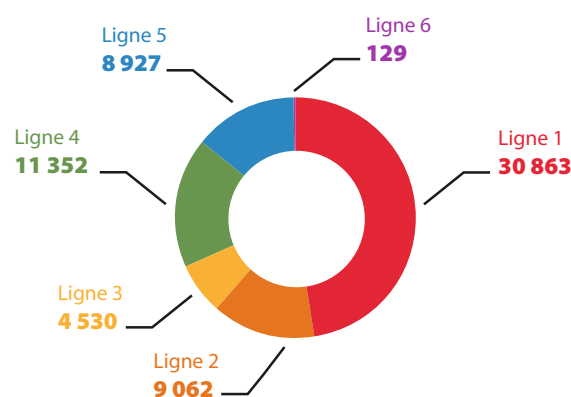
2017	72 125 passagers
2018	76 300 passagers
2019	85 373 passagers
2020	47 700 passagers
2021	60 109 passagers
2022	64 863 passagers

64 863 passagers

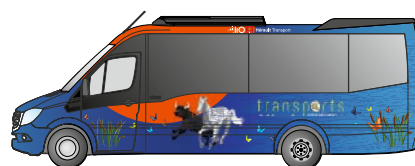
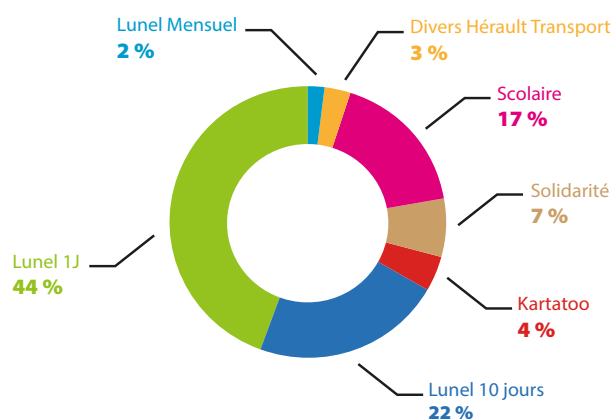
sur l'ensemble du réseau intercommunal en 2022
soit + 4754 passagers qu'en 2021



Répartition des usagers par ligne :



Les titres de transport utilisés :





La ligne 3 (Lunel/Lunel-Viel) à l'arrêt République à Lunel

Une journée pour (re)découvrir les transports intercommunaux du Pays de Lunel

Grande opération nationale, la Journée du transport public s'est tenue le samedi 17 septembre 2022 à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité.

À cette occasion, la Communauté de Communes et liO Hérault Transport offrent la possibilité de découvrir ou redécouvrir gratuitement les transports intercommunaux...

Un bon moyen de laisser sa voiture au garage et de prendre de nouvelles habitudes dès la rentrée.



UN SERVICE VERS LES PLAGES ÉTENDU

La navette des plages assurant la desserte de La Grande Motte a été mise en place dès le 18 juin 2022 et jusqu'au 28 août 2022. La ligne 632 a proposé 4 allers-retours par jour au départ de Lunel, tous les jours, 7 jours sur 7, **soit au total 10 518 voyages effectués dans l'été.**

Ce service est toujours très attendu par les usagers puisqu'il est accessible depuis toutes les communes grâce à aux correspondances avec les transports intercommunaux.



POUR UN SERVICE DE TRANSPORT ENCORE PLUS ADAPTÉ

Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques du Languedoc Roussillon (GIHP-LR), association loi 1901 fondée en 1966, a pour but l'entraide et la défense des personnes atteintes d'un handicap physique (moteur ou sensoriel). À ce titre, elle mène des actions afin de favoriser l'insertion sociale, professionnelle et culturelle de ses membres. Le GIHP-LR organise notamment le transport des personnes handicapées membres de l'association, en vue de satisfaire leurs différents besoins de mobilité 7 jours sur 7 (loisirs et déplacements professionnels). Ce service permet de prendre en charge des personnes présentant une dépendance importante. Une grande majorité des utilisateurs est en fauteuil roulant ou atteinte de cécité.

En 2022, il a assuré
829 déplacements,
majoritairement sur le Pays de Lunel
mais également hors du territoire.



Le GIHP compte

51 membres
sur le territoire



Ce transport adapté est soutenu par la Communauté de Communes du Pays de Lunel depuis mai 2010 et apporte une offre complémentaire aux transports collectifs, par ailleurs engagés dans l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

LE BUS DES ENFANTS AU SERVICE DES ÉCOLES ET DES ACCUEILS DE LOISIRS



Depuis 2010, la Communauté de Communes offre ce service aux écoles élémentaires ainsi qu'aux accueils de loisirs du territoire afin de permettre aux enseignants et animateurs d'enrichir leurs programmes d'activité en organisant plus de sorties pédagogiques. Le bus des enfants sillonne le Pays de Lunel vers des destinations privilégiées comme la médiathèque intercommunale, le musée d'Ambrussum, les salles d'exposition et de spectacles, les sites touristiques et de loisirs.

Depuis juin 2022, un nouveau véhicule dernière génération tout confort de 55 places, financé en partie par la CAF, est en service. Et qui dit nouveau bus, dit nouvel habillage. Anciennement blanc décoré de petits bonhommes et animaux, il est désormais recouvert d'un jaune vif. Un bel outil de promotion du territoire avec le nom des 14 communes et le slogan « Pays de Lunel, avançons ensemble ». **Le bus des enfants assure chaque année plus de 300 sorties.**

DÉPLACEMENTS DOUX : VERS UN MAILLAGE DE PISTES CYCLABLES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Une aide financière aux communes pour développer l'usage du vélo

La Communauté de Communes met en œuvre depuis plusieurs années une politique de soutien au développement des déplacements doux du quotidien. L'objectif principal est de créer un maillage de pistes cyclables aménagées et sécurisées sur l'ensemble du territoire. Ces liaisons cyclables attirent aussi de plus en plus d'adeptes d'activité de plein air, de résidents permanents mais aussi de touristes.

Le Pays de Lunel aide les communes à financer leurs opérations d'aménagement cyclable par le biais d'un fonds de concours.

Depuis 2011, 800 000 € ont été ainsi accordés aux communes afin de soutenir 35 projets d'aménagements dans 7 communes, soit plus de 18 km de pistes cyclables.

En 2022, 100 000 € ont été attribués pour soutenir les projets à :

- ▶ Boisseron : 21 428,57 €
- ▶ Lunel-Viel : 26 758,71 €
- ▶ Marsillargues : 30 357,14 €
- ▶ Saint-Just : 21 428,57 €

En parallèle, la construction du lycée de Sommières génère de nouveaux besoins de déplacement entre les communes périphériques : Boisseron, Saussines, Galargues, Campagne, Saint-Hilaire de Beauvoir et Buzignargues. Le Département de l'Hérault a donc lancé l'étude d'un schéma de déplacement doux dans le secteur nord du territoire.



Trois nouveaux axes cyclables en perspective

Dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Investissement, la Communauté de Communes a souhaité s'engager dans l'aménagement de liaisons cyclables permettant de relier les communes entre elles. Trois axes ont été définis par un groupe de travail composé d'élus :

Lunel-Viel / Valergues

Ce tracé reliera le Pays de Lunel au Pays de l'Or. Une convention financière a été établie entre les deux communes pour un démarrage des travaux au 2^e semestre 2023 et une mise en service en janvier 2024. La maîtrise d'ouvrage, dans la continuité de la voie verte qui s'arrête à Valergues, est portée par Pays de l'Or Agglomération.

Lunel / Lunel-Viel

Il est prévu un linéaire d'environ 1 300 m entre la zone d'activité « Les Quatre Saisons » à Lunel et le parc de l'Orangerie en sortie de la zone d'activité « La Barthelasse » à Lunel-Viel. Une mission de maîtrise d'œuvre a été engagée en 2022 et se poursuit en 2023.

Lunel / Villetelle

Cet axe cyclable d'environ 8,3 km facilitera les déplacements du quotidien et permettra un accès aux différents équipements de Lunel dont le lycée et le collège. Il offrira aussi une balade familiale vers un secteur très apprécié (Ambrussum, Mas de la Jassette) et représentera un fort enjeu touristique en reliant le Pôle d'Échange Multimodal de Lunel et le site d'Ambrussum. Une étude de faisabilité a été lancée en 2022.



Le chemin en sortie de la ZA la Barthelasse deviendra la future piste cyclable reliant Lunel-Viel à Lunel.



AU PLUS PRÈS DES CITOYENS



LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Repères 2022

Activation du dispositif de mise à l'abri :



Accompagnement des allocataires au RSA

- ▶ En 2022, **820 personnes** ont été suivies par le CIAS dans le cadre du RSA (total Contrat d'Engagement Réciproque + sorties sur la période).
- ▶ Âge moyen des personnes accompagnées au CIAS : **44 ans**.
- ▶ **490 dossiers sociaux** (Fonds de Solidarité pour le Logement, demande de logement social, Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé, Mesure d'Accompagnement Judiciaire...) ont été instruits.



Actions collectives organisées en 2022

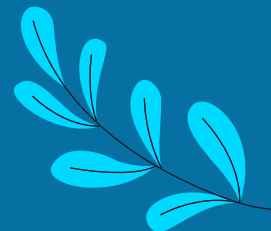
- ▶ **17/06/2022** : Exposition Pierresvives sur Molière « De la scène à la toile » à Montpellier
- ▶ **16/09/2022** : Balade à la plage de la Grande Motte
- ▶ **17/10/2022** : Maison de la Nature
- ▶ **28/11/2022** : Les remparts d'Aigues Mortes
- ▶ **19/12/2022** : Cinéma Athénée

Domiciliations

- ▶ 11 domiciliations instruites pour les personnes accompagnées par le CIAS
- ▶ 17 domiciliations instruites par le CIAS en soutien aux autres communes de la CCPL

Réunions thématiques

- ▶ 4 réunions sur le thème de la **précarité énergétique** ont eu lieu en 2022 dont 2 à destination des professionnels et 2 à destination des administrés.
- ▶ 1 réunion à destination des professionnels relative à la **santé** (prévention, dépistage et accès aux soins pour la population de la CCPL) a été animée par la CPTS.
- ▶ 1 manifestation à caractère social, la « **Zumba marathon** » a eu lieu en juin 2022 au profit des victimes de violences intrafamiliales.

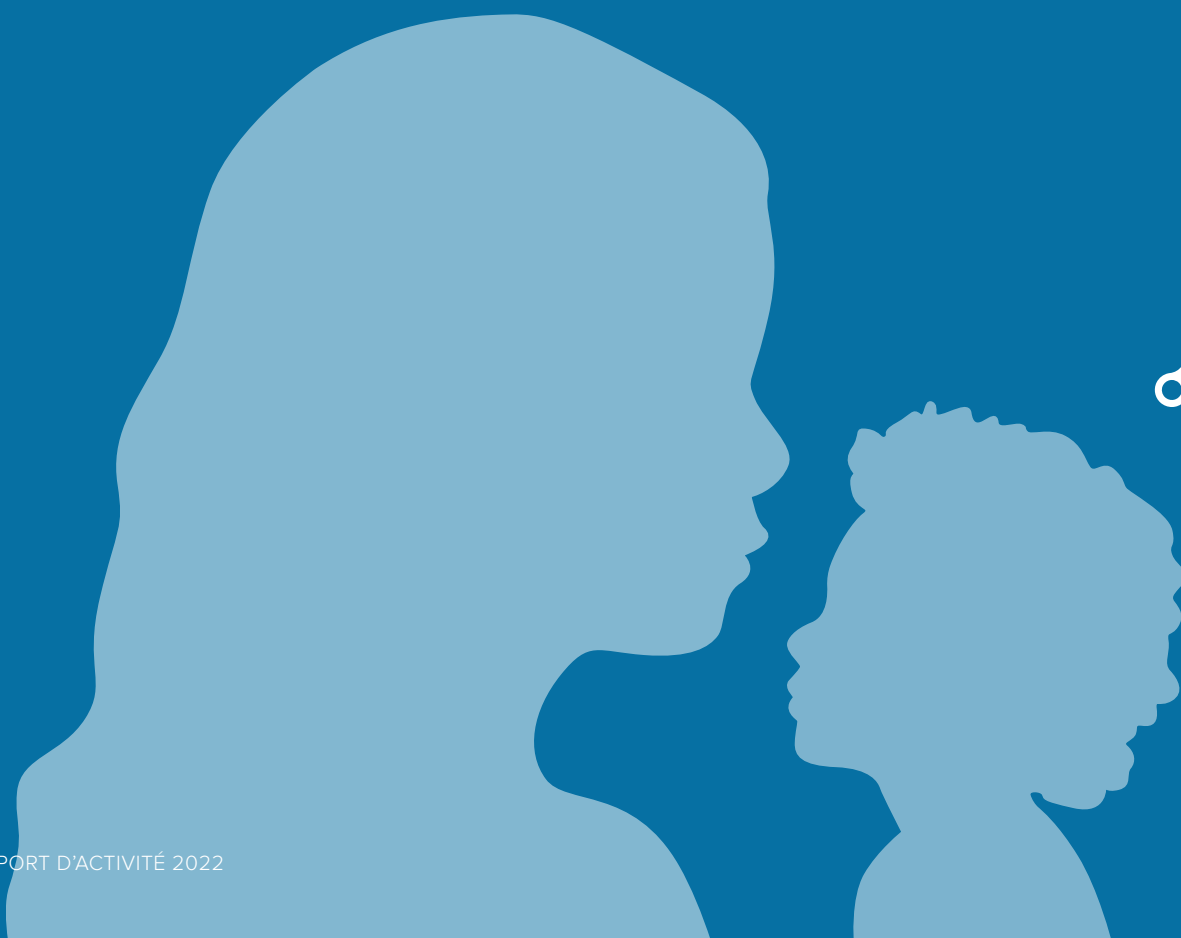


enfance



L'ACCUEIL DE L'ENFANT

AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS





L'accueil du service enfance

Le service enfance est structuré selon trois secteurs :

UN SECTEUR PETITE-ENFANCE

- ▶ Coordination petite-enfance
- ▶ Relais Petite Enfance (ex RAM en 2020)

UN SECTEUR ENFANCE

- ▶ Accueils de Loisirs Extrascolaires
- ▶ Môm'en'séjours
- ▶ Accueils de Loisirs Périscolaires du mercredi sans école
- ▶ Coordinations ALSH et ALP

UN SECTEUR ADMINISTRATIF

- ▶ Accueil - secrétariat
- ▶ Régie
- ▶ Réservations de salles, minibus et matériel
- ▶ Gestion des accueils de loisirs

187 agents mobilisés :

- ▶ 1 directrice de service
- ▶ 4 agents administratifs pour l'accueil/secrétariat et lien interne/externe
- ▶ 4 éducatrices de jeunes enfants pour le Relais Petite Enfance (ex RAM)
- ▶ 6 coordinateurs pour la mise en œuvre de la politique petite-enfance/enfance
- ▶ 5 agents d'entretien
- ▶ 167 agents directeurs/animateurs en ALP et ALSH

Secteur administratif :

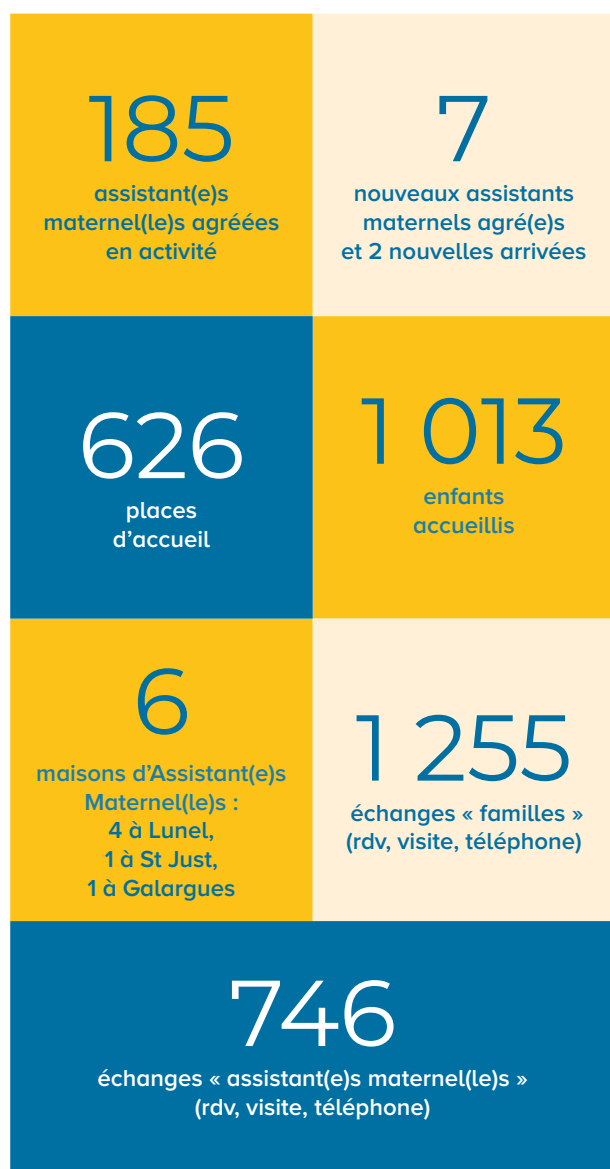
La fonction d'accueil du service a été renforcée en 2021 en vue d'être au plus près des usagers, des collègues et autres homologues des collectivités. Les agents assurent les inscriptions et les réservations des familles, le suivi et la bonne mise en œuvre des conventions de prêt des réservations des minibus, des véhicules de service et de la salle Valès, des interventions techniques, du logiciel métiers et portail familles, des inscriptions et réservations et de la régie.

SECTEUR PETITE ENFANCE : LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Le RPE se déploie sur les 14 communes du territoire tout au long de l'année en proposant des ateliers, des rencontres pour favoriser les échanges entre assistants maternels, parents et enfants. Il accompagne les différents publics grâce à des permanences administratives au service enfance ou délocalisées en accueil physique ou téléphonique. Cette année, une nouvelle répartition géographique de ses actions a été définie.

Le RPE en chiffres :



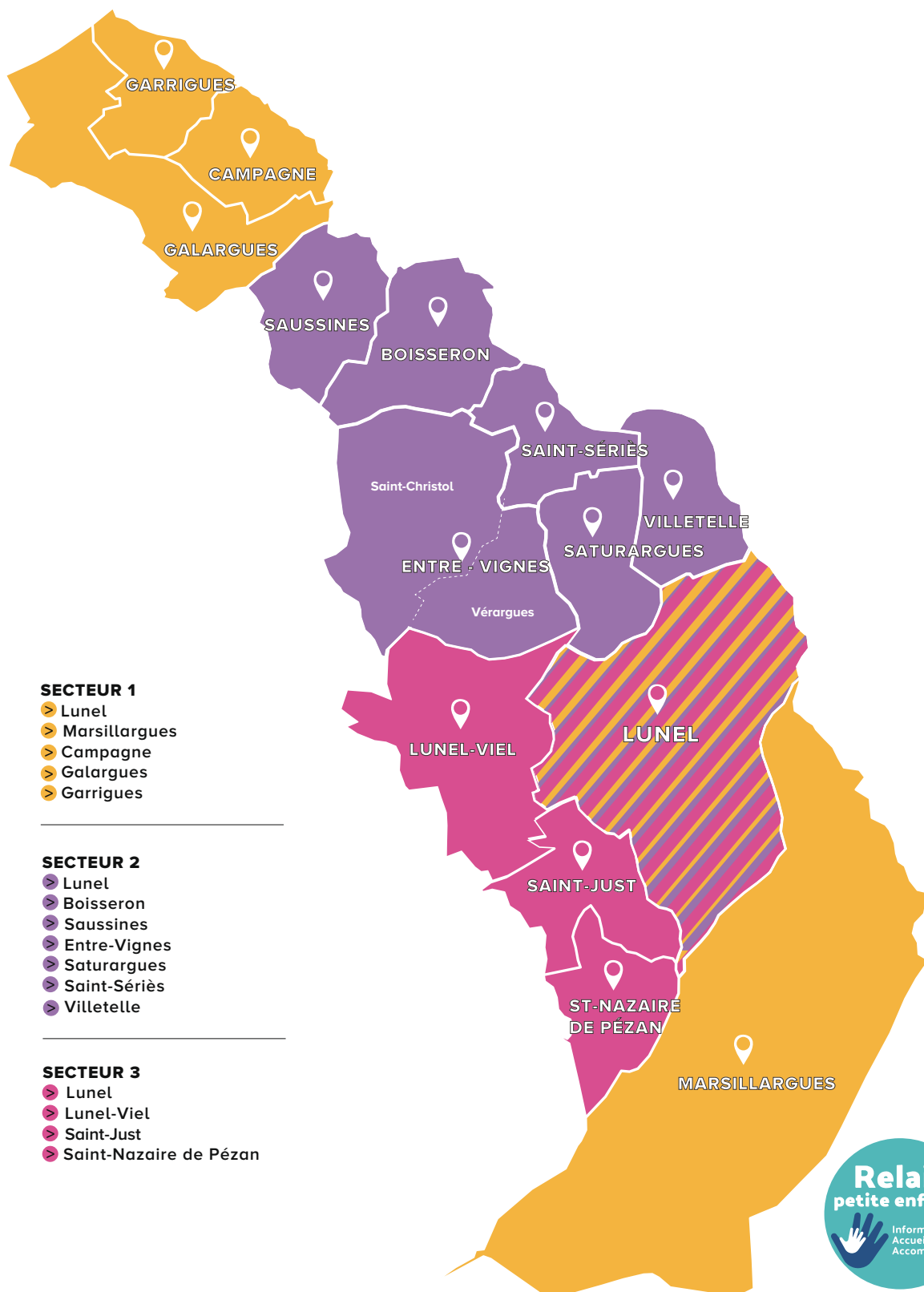
Les animations en direction des assistants maternels :

- ▶ **127 séances d'animations** dans les communes de type ateliers d'éveil, musique, lecture, spectacle, motricité
- ▶ **70 %** des Assistant(es) Maternel(les) ont participé
- ▶ **44 %** des enfants accueillis chez une assistante maternelle en ont bénéficié, avec en moyenne **11 enfants présents par animation**
- ▶ **16 soirées à thèmes**
- ▶ **1 conférence** « l'alimentation du jeune enfant »

LE RPE, c'est aussi :

- ▶ **Des permanences délocalisées** pour être au plus proche des familles et des professionnelles
- ▶ **Des dédoublements d'activités** avec plus de groupes sur les communes (St-Just, Lunel-Viel et Marsillargues)
- ▶ **La mise en place d'ateliers partagés** avec les Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) du territoire (hors Lunel)
- ▶ **La participation à la semaine de la parentalité, une manifestation en direction des familles**
- ▶ **10 séances d'analyse des pratiques professionnelles** animées par une psychologue à destination des assistants maternels (16 y ont participé)
- ▶ **Un partenariat avec les autres RPE du département**
- ▶ **Une participation à différentes instances institutionnelles sur le territoire et le département** : coordination CAF, formation initiale des assistant(e)s maternel(le)s, Projet Éducatif Territorial (PEDT) et comités de pilotage (CEJ, CTG), commission d'admission crèche, réseau de parentalité

Répartition des éducatrices sur le territoire





Atelier cuisine au Lavoir à Lunel

SECTEUR ENFANCE : LES ACCUEILS DE LOISIRS DU PAYS DE LUNEL

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du Pays de Lunel sont des modes de garde éducatifs qui proposent des animations destinées aux enfants de 3 à 11 ans. Basés à Saint-Just, Entre-Vignes, Marsillargues, Lunel-Viel et Lunel, ils accueillent les enfants durant les mercredis sans école et les vacances scolaires. Les trois séjours de Môm'en'séjours complètent l'offre de loisirs pour les 6-11 ans sur les vacances scolaires (hiver/ été).

En chiffres



Depuis la fin du COVID nous constatons une augmentation de fréquentation sur ces périodes.

Môm'en'séjours en 2022

Deux types de séjours ont été proposés :

- **Un séjour d'hiver** : aux Angles (66) avec 36 enfants
- **Deux séjours d'été** : gîte du Thaurac (34) > 36 enfants, La Canourgue (48) > 34 enfants
- **Des courts séjours** ont également été organisés sur la saison estivale pour les ALSH avec au total 77 enfants.



ACCUEIL DES ENFANTS À BESOIN ÉDUCATIFS SPÉCIFIQUES (AEBES)

Le projet s'est développé avec la mise en place d'un référent à temps complet chargé de la mise en relation avec les différents partenaires (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), Institut Médico-Pédagogique (IMP)...) et de l'affectation d'un animateur spécialisé par ALSH sur les vacances et le mercredi afin de répondre aux besoins des familles.

Les familles apprécient le soutien qu'apportent les équipes dans une dynamique de co-éducation. L'objectif de l'inclusion demande une attention particulière. Chaque accompagnement est individualisé et compatible avec la vie de ces structures.

36 enfants
ont bénéficié
de ce service

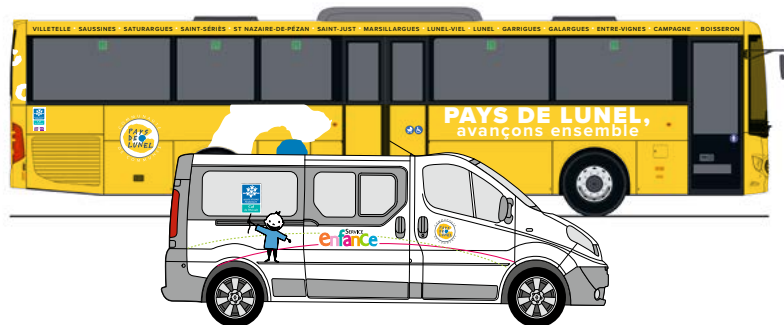


LA MUTUALISATION DES MOYENS

Au niveau matériel :

6 minibus partagés entre les différents organisateurs d'accueils de mineurs (enfance et jeunesse) du territoire, dont deux sont entièrement dédiés aux club ados pendant les vacances scolaires.

1 bus des enfants offre une solution de mobilité pour les sorties sur le territoire de la CCPL.



6 MINIBUS ET 1 BUS
partagés

La mutualisation du personnel :

Les équipes pédagogiques ont enregistré :

- ▶ 99 permanents et saisonniers
- ▶ 73 agents des communes (mutualisés)
- ▶ 17 stagiaires formation BAFA BAFD dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeunes

La mutualisation des bâtiments :

Dans le cadre des accueils de loisirs intercommunaux, 6 communes proposent une mise à disposition partielle de locaux.



LES COORDINATIONS INTERCOMMUNALES

Plusieurs coordinateurs mettent en œuvre le projet politique local en partenariat avec la CAF (co-financeur) en matière de petite-enfance/enfance autour des axes suivants :

- ▶ **Accompagnement des familles**
- ▶ **Suivi des équipes d'encadrement** et développement de projets pédagogiques
- ▶ **Suivi financier et institutionnel** des structures d'accueil
- ▶ **Développement de projets** autour d'objectifs et de projets communs à l'échelle du territoire
- ▶ **Accompagnement** auprès des partenaires et institutions (CAF, Conseil Départemental de l'Hérault, ARS...)

Petite enfance

La coordination couvre les 14 communes du territoire. L'objectif est d'accompagner les projets dans le domaine de la petite enfance autour de 7 établissements ou services :

1. Micro crèche de Boisseron
2. Micro crèche de Saint-Sériès
3. Crèche de Saint-Just
4. Crèche de Villetelle
5. Crèche de Marsillargues
6. Crèche de Lunel-Viel
7. RPE du Pays de Lunel

La coordination a poursuivi l'accompagnement démarré en 2021 de cinq projets communaux de développement de structures de la petite enfance :

- ▶ 1 à Villetelle qui a permis à la rentrée 2022 d'augmenter la capacité d'accueil de 16 à 24 places ;
- ▶ 4 autres prévus à l'horizon 2023 : à Marsillargues (de 25 à 38 places), Lunel-Viel (de 17 à 24 places), Entre-Vignes (création de 20 places) et au service enfance de la Communauté de Communes du Pays de Lunel (création d'une aile dédiée à la petite enfance).

Enfance

Extrascolaire

La coordination extrascolaire permet aux cinq ALSH de la CCPL d'avoir un interlocuteur unique notamment auprès de notre partenaires CAF. Elle a été assurée par un équivalent temps plein jusqu'en octobre 2022. Ses missions sont les suivantes :

- ▶ **Faire le lien entre les directeurs et les différents services de la CCPL**
- ▶ **Travailler sur des projets communs entre ALSH** permettant d'avoir une même ligne de conduite sur l'ensemble des structures et d'offrir ainsi une meilleure visibilité pour les familles et les partenaires.
- ▶ **Élaborer des bilans** des données dans le cadre du partenariat avec la CAF
- ▶ **Participer aux réunions de travail** (comité de pilotage, PED)

Le travail d'équipe avec les autres coordinateurs de la CCPL est aussi important car les activités sont transversales. Leurs actions cumulées offrent un maillage complémentaire sur le territoire. Cette année a été également rythmée par les différents protocoles mis en place.

Périscolaire

Assurée par un équivalent temps plein, la coordination périscolaire couvre 100 % du territoire et est mutualisée avec les 14 communes.

Elle accompagne les projets de **28 Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP)** qui accueillent **4 805 enfants entre 3 et 11 ans** scolarisés sur le territoire. Ses missions sont les suivantes :

- ▶ **Gestion du personnel** mutualisé
- ▶ **Réorganisation continue des services d'accueil** pour cause de nombreuses absences (maladies, isollements, grèves)
- ▶ Développement des équipements
- ▶ Participation au Réseau Parentalité Lunellois



LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Un projet social de territoire

2022 : Une année d'élaboration de la CTG (Convention Territoriale Globale) 2022-2026 pour la CCPL

La Convention Territoriale Globale (CTG) est le nouveau cadre politique des relations contractuelles entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les collectivités territoriales pour les 5 prochaines années. Elle a été signée le 17 janvier 2023 par la CAF de l'Hérault, la Communauté de Communes du Pays de Lunel et l'ensemble des communes du territoire.

Elle prend le relais du Contrat Enfance et Jeunesse 2019-2022 arrivant à échéance le 31 décembre 2022.



Cette nouvelle démarche partenariale est transversale et concerne tous les champs d'intervention de la CAF : petite-enfance, enfance-jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et handicap.

Tout au long de l'année 2022, grâce à une mobilisation des élus locaux et de leurs services, des agents de la CCPL, du conseil d'administration et des services de la CAF, ainsi que de nombreuses associations, les chargés de coopérations CTG ont pu réaliser un diagnostic territorial partagé pour construire un projet social de territoire.

Calendrier d'élaboration de la CTG

- **Janvier - février** : Présentation du nouveau cadre partenarial et des objectifs de la CTG
- **Mars - avril** : Recueil de données quantitatives
- **Mai - juin** : Recueil de données qualitatives
- **Juin - juillet** : Définition d'un plan d'action
- **Août - octobre** : Rédaction et mise en forme de la CTG



TOURISME

En 2022, l'Office de Tourisme (OT) a diversifié ses actions de e-marketing, campagnes radios, campagnes d'affichages, éductours, édition de documents, études de fréquentation.

L'OT mise toujours sur des animations en lien avec les événements nationaux ou des associations locales : Nuit des étoiles, Journées européennes du patrimoine, Journées du patrimoine et des moulins, Rendez-vous aux jardins, Bourse aux plantes et aux graines.

Quelques données chiffrées :



Certains rendez-vous, devenus pérennes, ont été plébiscités : les visites guidées du centre historique, de la Tour des prisons et de l'Arboretum plus les deux visites guidées théâtralisées, les 6 expositions avec des artistes locaux sur des thématiques en lien avec le territoire.

Les touristes proviennent majoritairement des régions : Occitanie, Rhône Alpes, Auvergne, Île-de-France, Hauts-de-France, Pays de la Loire.

Les opérations réalisées :

- Foire de printemps à Montpellier
- Salon du Randonneur à Lyon
- Opération promotionnelle à Rennes
- What a trip à Montpellier
- Web marketing avec l'ADT 34
- Campagnes réseaux sociaux : France et Belgique
- Campagnes radio : France Bleu Hérault, Toulouse FM, Virgin Radio et RFM Lyon
- Campagne d'images sur le réseau Médiaffiche en direction du bassin Montpellier : 5 semaines, 37 faces, 34 emplacements, 11 communes



Outils de communication :

- Refonte du site Internet pour un montant de 35 790 €
- Guide d'accueil édité en 3 langues financé par l'achat d'espaces
- Agenda des animations édité à la quinzaine
- Réédition des fiches rando
- Édition de la fiche œnorando Coteaux de Saint-Christol et de la Boucle Pescalune
- Film avec l'ADT 34 sur Lunel : valorisation de l'application Atlantide et du circuit du centre historique
- Affichage pour l'application Atlantide
- Page Facebook

Outils d'observation :

- Étude de fréquentation Orange / Flux vision avec l'ADT 34
- Étude en face à face de la provenance, typologie et motivation des visites de l'Office de Tourisme

AMBRUSSUM

L'année 2022 signe un retour à la normale après la crise sanitaire du Covid qui a impacté les activités culturelles et la fréquentation des deux années précédentes.

Les activités pédagogiques, les événements culturels ont largement marqué l'année avec une fréquentation globale revenue au niveau de 2019, et même une hausse de fréquentation pour le public scolaire.

L'équipe s'est également concentrée sur le développement d'actions auprès du public en situation de handicap. Labellisé « Tourisme et Handicap » en fin d'année 2021, le musée a entrepris un travail de communication auprès des structures du champ médico-social et auprès des associations et réseaux du champ du handicap, qui a largement porté ses fruits.

La saison estivale s'est déroulée avec un bon niveau de fréquentation pour les activités proposées par le musée. En revanche, on peut noter une baisse de fréquentation sur le site entre le 10 et le 30 juillet du fait d'épisodes de très fortes chaleurs.

En parallèle, tout au long de l'année, le service d'Ambrussum a travaillé à la création d'une application de visite en réalité augmentée afin de proposer une toute nouvelle manière de découvrir le site archéologique : immersion garantie !

Ce dispositif numérique propose un parcours de visite constitué de 10 points d'intérêt couvrant les grandes thématiques de l'histoire du site et balayant les monuments les plus marquants mis au jour.

Chaque point d'intérêt propose une vue actuelle à 360° ainsi qu'une vue entièrement restituée en 3D et plongeant l'utilisateur au 1^{er} siècle ap. J.-C.

Les 10 points d'intérêt proposent des contenus audio, vidéo, texte et image. Pour chacun d'eux, deux niveaux de découverte sont proposés : un contenu « basique » livre des informations sur l'histoire du site et les données archéologiques du lieu, alors qu'un contenu « pour aller plus loin » permet d'orienter le propos sur une thématique spécifique (la gestion de l'eau dans l'Antiquité, le paléoenvironnement, les cultes gallo-romains...), un objet archéologique particulier ou une technique de fouille mise en œuvre localement.

Ce sont environ 50 min de contenus culturels (audio/vidéo) qui sont proposés amenant ainsi le temps de visite aux alentours d'1h30, en comptant les temps de déplacement.

En complément, le tracé du parcours de l'application propose de continuer la visite sur les sentiers balisés par les panneaux de visite ponctuant la découverte du site.

Quelques chiffres

32 300 visiteurs sur le site
Données Éco-compteur

16 000 visiteurs dans le musée
(9 069 en 2021 sur la même période)
Données logiciel de billetterie

2 800 scolaires reçus en activité
(1 911 en 2021) - Données logiciel de billetterie

Ambrussum 3D : une nouvelle manière de visiter le site archéologique

Ambrussum 3D est une application innovante et inédite sur le territoire du Pays de Lunel, dans son contenu comme dans sa méthode de production. La création de cette application s'est étendue sur toute l'année 2022 pour aboutir à son lancement officiel le 1^{er} février 2023.

Porté par la Communauté de Communes du Pays de Lunel, ce projet a été financé avec le concours de l'Europe (fonds Feder), la Région Occitanie et le Conseil Départemental de l'Hérault



Un projet soutenu et validé scientifiquement

Ambrussum 3D a été réalisée en étroite collaboration avec le milieu scientifique : un comité, composé d'archéologues, architectes, historiens et médiateurs du patrimoine du musée, a œuvré à la création de cette visite, dont les restitutions 3D des monuments, mais aussi du paysage environnant. Ces dernières sont toutes basées sur des données scientifiques fiables et issues des fouilles réalisées depuis les années 1960.

Une application pour et par le public

La création de cette application a été l'occasion de mettre en pratique une méthodologie originale, dite « AGILE » incluant le public dès le début du projet : à plusieurs moments stratégiques du développement, un panel utilisateurs a été consulté à l'occasion d'ateliers d'idéation.

Chaque atelier avait un objectif différent devant d'une part aboutir à la définition des caractéristiques de l'application et d'autre part tester en situation les ébauches de cette dernière.

Chacun de ces ateliers a suscité critiques, débats et objectifs d'amélioration.

Le panel utilisateurs a été constitué par un appel à participation auprès de visiteurs et partenaires du Site et Musée Archéologiques d'Ambrussum. Une vingtaine de personnes ont répondu présentes et ont participé avec enthousiasme à la création du projet. Un partenariat avec l'Université de Montpellier a permis d'inclure 28 étudiants dans cette démarche.

Enfin, en complément de ces ateliers avec le panel, le public a également été sollicité à l'occasion d'une phase dite d'expérimentation, prévue dans le planning AGILE du projet. Il s'agissait de proposer au public individuel du musée de tester la version bêta de l'application : entre le 15 août et le 15 octobre 2022, des tablettes et des smartphones ont été proposés comme dispositif d'accompagnement à la visite. Les retours de 103 visiteurs ont donc pu être collectés et intégrés à ceux faits par les membres du panel utilisateurs présentés ci-avant.

Mise en place, matériel et accès

Depuis le 1^{er} février 2023, l'application offre deux possibilités d'accès :

- ▶ Des tablettes 10.5 pouces, en location aux jours et horaires d'ouverture du musée (Acquisition de 30 tablettes et d'un caisson de chargement et de désinfection).
- ▶ En téléchargement gratuit sur les stores pour smartphones et tablettes. L'application est donc accessible en permanence et en tout lieu.



L'application Ambrussum 3D sur tablette

L'accessibilité suite à la labélisation Tourisme et Handicap



L'acquisition de matériel de médiation et des aménagements de visite adaptés ont abouti à la labélisation Tourisme et Handicap du site et du musée, notifiée le 08/11/2021 : depuis, un travail de communication et des actions auprès des personnes en situation de handicap ont été entrepris.

La sollicitation active des structures du champ médico-social (associations, foyers de vie, Instituts Médico-Educatifs IME, Instituts Médico-Professionnels IMPro), Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP)... a permis la mise en place de plusieurs partenariats réguliers, complétés par des actions ponctuelles tout au long de l'année auprès de certains groupes.

Cette démarche active s'est concrétisée également par l'intégration d'animations adaptées dans la programmation annuelle « grand public » du musée. Si les événements spécifiques n'ont pas rencontré les succès escomptés, les activités proposées aux groupes constitués ou conjointement aux activités « grand public » ont très bien fonctionné.



Atelier poterie en langue des signes

Public en situation de handicap - Bilan 2022

STRUCTURES	INTERVENTIONS	NOMBRE DE PERSONNES
IME Pescalunes – UNAPEI 34 (Lunel)	Renfort partenariat annuel avec un groupe supplémentaire : 12 jeunes / mois (ateliers et visites)	108
IME Areram Sairigné (Bernis)	Reconduction partenariat annuel : 10 jeunes / mois (ateliers et visites)	90
ITEP Le Languedoc (Montpellier)	Nouveau partenariat annuel 2022-2023 : 10 jeunes / mois (ateliers et visites)	30
EAM La Bruyère - APSH34 (Entre Vignes)	Nouveau partenariat annuel 2022 : 5 adultes par vacances scolaires (sur les ateliers de la programmation grand public)	20
GEM Lessep (Montpellier)	Visite guidée ponctuelle	8
Association Caba (Alès)	Visite guidée ponctuelle	7
CROP Paul Bouvier (Saint Hippolyte du Fort)	Atelier scolaire LSF ponctuel	12
FAM Saint Pierre (Palavas Les Flots)	Visite guidée ponctuelle	6
APF France Handicap (Montpellier et Nîmes)	Visite guidée ponctuelle	12
Foyer Daniel Mayer – APSH34 (Lunel)	Atelier ponctuel	4
Public individuel en situation de handicap	Atelier ponctuel	2
TOTAL		299

En parallèle du travail autour du handicap, l'équipe a développé une offre adaptée auprès des publics du champ social. Cela s'est accompagné d'une nouvelle politique tarifaire adaptée et d'un recensement / démarchage de différentes structures.

Plusieurs nouveaux partenariats se sont ainsi structurés en 2022 et se poursuivent en 2023.

Publics du champ social – Bilan 2022

STRUCTURES	INTERVENTIONS	NOMBRE DE PERSONNES
Secours Populaire (Lunel)	Nouveau partenariat annuel 2022 : 1 atelier ou visite / tous les 2 mois	40
Centre Socio culturel Calade (Sommières)	Nouveau partenariat annuel 2022 : 1 atelier ou visite à toutes les vacances	50
Culture et Sport Solidaires 34	Nouveau partenariat annuel 2022 : Gratuité conventionnée sur un quota de visites, ateliers et chasses au trésor individuelles et ponctuelles	2
TOTAL		92

LA MÉDIATHÈQUE QUI DIFFUSE DANS LES COMMUNES GRÂCE AU RÉSEAU

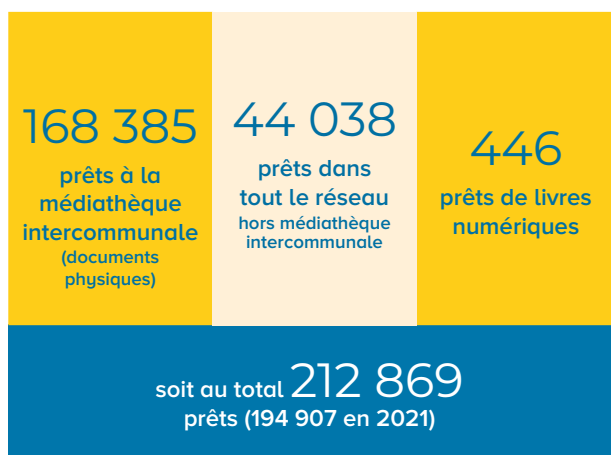
Les abonnés



À noter : 19 000 entrées à la médiathèque intercommunale ont été comptabilisées en 2022.

Les prêts

Le nombre de prêts poursuit sa progression.



À noter :



la navette documentaire a enregistré
24 625
transactions de documents
en 2022.

Le catalogue commun



Les animations

La fréquentation des ateliers et animations reprend également une progression sur l'ensemble du territoire.



Multimédia

Ce secteur connaît également une hausse d'utilisateurs, notamment sur la fréquentation des formations et des ateliers.



LA CULTURE EN 2022

La crise sanitaire n'a pas été sans laisser de traces sur la culture en 2022, même si le public est doucement revenu à partir des beaux jours. Il a fallu toutefois s'adapter, réorganiser, penser la culture différemment.

Les projets d'école maintenus

Le projet d'initiation à la musique chez les CP, CE1 et CLIS du territoire a repris de façon normale et a même évolué, puisqu'un budget supplémentaire a été voté par le conseil communautaire pour ce projet très prisé par les écoles du territoire.

Ainsi, le musicien intervient deux jours entiers dans nos écoles, contre une journée et demi avant, pendant période scolaire. 450 élèves peuvent donc en bénéficier, contre 400 auparavant.

Le rôle de ce musicien intervenant est de développer des projets musicaux à l'école en partenariat avec les équipes éducatives. Parce que la musique est un instrument d'éveil et de sensibilisation au monde artistique et culturel, notion d'appréciation, de discipline et de respect de l'autre, il est primordial que cet outil d'intégration social soit aujourd'hui mis à la disposition du plus grand nombre dès le plus jeune âge.

Financement des associations

Chaque année l'intercommunalité est soucieuse d'aider financièrement les associations du territoire pour leurs manifestations culturelles. Elle s'inscrit en tant que partenaire sur des festivals comme : Traversées, Un Piano sous les arbres, Jazz à Lunel, Total Festum, ...

Adhésion à l'association « Montpellier 2028 - Capitale Européenne de la Culture »

C'est la grande nouveauté de cette année 2022. La Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, la Ville de Sète, Sète Agglopôle Méditerranée, la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, les Communautés de communes du Grand Pic Saint-Loup, de la Vallée de l'Hérault, l'Agglo Hérault Méditerranée, la Communauté de Communes du Pays de Lunel (avec la ville de Lunel) ont décidé de s'unir pour porter, ensemble, une candidature utilisant le levier de la culture au service d'une **politique ambitieuse et d'une transformation durable du territoire.**

Cette association a pour vocation :

- ▶ d'établir le dossier de candidature
- ▶ de coordonner et d'animer des projets et partenariats

avec l'ensemble des acteurs impliqués,

- ▶ de fixer les objectifs et orientations de la programmation culturelle
- ▶ de mobiliser des financements publics et privés
- ▶ de conduire l'ensemble des actions nécessaires à la réussite de la candidature.

Dans ce cadre, un projet street-art a été mis en place sur le territoire en partenariat avec l'association Line up de Montpellier et la ville de Lunel. Ce projet novateur d'exposition de street artistes à la salle Feuillade de Lunel mais également en itinérance sur 3 communes du Pays de Lunel (Lunel-viel, Entre-vignes et Boisseron) a été très apprécié par la population et les scolaires.



Vernissage de l'exposition itinérante "Mouvement" à Lunel-Viel

Quelques chiffres :



UN RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR DRESSER LE BILAN DES ACTIONS

Le rapport de développement durable s'impose depuis 2011 aux collectivités locales et aux Établissements Publics de Coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants (décret N°2011-687). La Communauté de Communes du Pays de Lunel et ses 51 849 habitants rentrent donc dans le champ d'application de la réglementation et est désormais soumise à la rédaction de ce rapport annuel.

Il s'agit d'un exercice annuel d'évaluation des politiques publiques. Il permet de saisir, de suivre et d'évaluer les réalités d'un concept jugé très souvent flou et évolutif. Sa récurrence permet aux agents, aux services et aux élus d'approfondir leur appropriation du développement durable et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Cette quatrième édition du rapport de développement durable, approuvé par le Conseil de Communauté du 13 décembre 2022, s'est ainsi enrichie des actions portées depuis plusieurs années par la Communauté de Communes. Il prend en compte les documents de planification portés par la collectivité tels que la **Démarche de Développement Durable**, le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**...



LE PAYS DE LUNEL, ENGAGÉ VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une information claire et objective sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a établi de nouvelles ambitions en matière de politique énergétique et climatique. Les collectivités locales sont nécessairement mobilisées.



Afin d'accélérer la rénovation énergétique des logements et d'accompagner au mieux les ménages dans leurs projets, la Communauté de Communes du Pays de Lunel accueille depuis 2021 **le guichet unique Rénov'Occitanie**, point d'entrée pour toute question et demande d'information sur cette thématique.



Cette démarche est conduite par l'association GEFOSAT. Plusieurs partenaires sont toutefois déjà engagés sur ces sujets à différents niveaux (GEFOSAT, ADIL, CAUE, opérateurs OPAH-Ru, PIG).





Des élèves de l'école de Campagne dans le cadre d'une animation sur le jardinage organisée par l'association LABELBLEU

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, ÇA COMMENCE DÈS L'ENFANCE

Voici près de 20 ans que la Communauté de Communes du Pays de Lunel développe des actions auprès des écoles du territoire. C'est tout naturellement qu'elle s'est tournée vers les enseignants pour bâtir ensemble, un véritable partenariat pédagogique dont la vocation est de transmettre aux plus jeunes ce que nous avons de plus précieux : notre patrimoine naturel, notre histoire, notre souci d'une écologie respectueuse, notre culture.

Au fil des années, nous y avons introduit de nouvelles technologies avec toujours en ligne de mire **le développement chez l'enfant de son sens critique, pour se construire et mieux appréhender son lieu de vie.**

Les thématiques présentes dans ce programme correspondent aux grands enjeux sur lesquels les élus du Pays de Lunel vont travailler dans les années à venir : éducation à l'environnement et au développement durable, accès à la culture, appropriation du patrimoine local, naturel et historique.

Autant de thèmes qui nous sont chers et qui sont essentiels pour préparer le territoire dans lequel vont vivre les générations futures. Autant de sujets pour lesquels nous devons tracer la voie et montrer le chemin à la nouvelle génération. Nous sommes aux côtés des enseignants pour les accompagner dans cette démarche. Un soutien plus accentué a été accordé aux établissements qui souhaiteraient aller plus loin et s'engager dans des projets d'école.



264 demi-journées d'animation

ont été menées en classe, sur l'année scolaire, permettant de sensibiliser
+ de 1 600 enfants des écoles du territoire.



Aménagement d'une digue à Marsillargues



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Le Pays de Lunel est un territoire diversifié, bordé au Nord par les garrigues, au Sud par les marais, à l'Est par le Vidourle et à l'Ouest par l'étang de l'Or. Il est caractérisé par une grande variété de milieux naturels : forêts, garrigues, plaines agricoles et zones humides. À noter la présence d'espèces patrimoniales associées à ces milieux.

La Communauté de Communes est fortement impliquée dans la gestion des espaces naturels puisqu'elle siège au comité des trois démarches Natura 2000 présentes sur le territoire. Deux syndicats, chargés de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques ainsi que de la protection contre les risques d'inondation, sont présents sur le territoire : l'EPTB Vidourle et le SYMBO.

Le Pays de Lunel a fait le choix de confier l'exercice de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations », dite GEMAPI à ces deux structures.

En 2022, la **Communauté de Communes** a participé financièrement aux actions engagées à hauteur de **658 860,82 €** pour l'**EPTB Vidourle** et **131 020 €** pour le **SYMBO**, soit une contribution totale de **789 880,82 €** pour la gestion des milieux aquatiques.



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'année 2022 a été marquée par l'installation de 2 sites majeurs de compostage partagé, l'un en cœur de ville et l'autre en établissement scolaire.

Un premier pavillon de compostage urbain au parc Jean Hugo à Lunel



Le pavillon de compostage du parc Jean Hugo

C'est le premier équipement de cette envergure mis à la disposition des habitants du territoire. Ce projet ambitieux, réalisé en partenariat avec la Ville de Lunel, offre une solution aux personnes vivant en centre-ville de Lunel, où la configuration des logements ne permet pas d'installer un composteur. Il peut accueillir jusqu'à 12 tonnes par an. L'inauguration du site a eu lieu le 22 juin 2022. Une campagne de sensibilisation et d'information a ensuite été menée auprès des habitants par le biais de :

- ▶ stands sur le marché de Lunel
- ▶ flyers dans les boîtes aux lettres
- ▶ publications dans le magazine Pays de Lunel Le Mag' et sur la page Facebook de la Communauté de Communes

Grâce à la collaboration des services municipaux et intercommunaux, le site du parc Jean Hugo n'a connu aucun dysfonctionnement et les habitants du centre-ville l'utilisent régulièrement.

Un premier transfert vers le bac de maturation a été réalisé après les vacances de Noël représentant ainsi 400 kg de biodéchets non incinérés.

Un site à l'école Gustave Courbet de Lunel-Viel

Du 11 au 15 avril 2022, une campagne de sensibilisation au gaspillage alimentaire a été menée dans l'établissement avec pour objectifs non seulement de réduire la quantité d'aliments jetés mais aussi d'extraire la part des biodéchets des ordures ménagères.

Avant l'installation du site de compostage, plusieurs étapes ont été nécessaires.

1/ L'état des lieux

Une rencontre avec l'équipe de la cantine a été organisée en avril pour évaluer le niveau de connaissance et de maîtrise des consignes. Un état des lieux a aussi été réalisé avec le constat suivant : un dispositif de tri inexistant en cuisine et une table de tri inadaptée pour les élèves.

2/ La pesée des restes alimentaires

76.1 kg de nourriture ont été jetés en 1 semaine, soit une moyenne de 97 grammes par élève.

3/ La caractérisation des ordures ménagères

Une évaluation du contenu exact des bacs d'ordures ménagères a été organisée le mardi 10 mai. Ils comportaient plus de 2/3 de biodéchets. La nécessité d'un site de compostage s'est donc confirmée.

4/ L'installation du site de compostage

Un site composé de 3 composteurs de 1 000 litres a été placé à proximité de la cuisine afin de faciliter son utilisation. Il a été inauguré le 15 septembre.



En deux mois, 400 kg de biodéchets ont été détournés de l'incinération pour être transformés en compost et ainsi enrichir les espaces verts.

LA GESTION DES DÉCHETS

L'année 2022 a été marquée par l'augmentation de la part incitative de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Elle s'élève désormais à 40 %.

Le service a également enregistré une baisse de la quantité des déchets incinérés de 307 tonnes par rapport à 2021. Enfin, la nouvelle déchèterie a ouvert ses portes à Villetelle le 1^{er} juillet 2022, en remplacement de celle de Saturargues.

Quelques chiffres :

12 814

tonnes d'ordures
ménagères résiduelles
(bac gris)

soit -2,3 %

3 343

tonnes de matériaux
recyclés (bacs bleu et
jaune, verre)

soit -2,7 %

357

tonnes de refus de
collecte au centre de tri

soit +1,5 %

19 989

tonnes de déchets ont été
apportées en déchèterie,

soit -12%

Soit au total

36 503 tonnes de déchets

collectés sur le territoire, représentant une baisse
de 7,9 % par rapport à 2021



320,26 kg
par habitant/an

Chaque habitant du
Pays de Lunel produit en
moyenne 320,26 kg de
déchets par an (ordures
ménagères et déchets
collectés sélectivement,
soit en porte à porte, soit
en apport volontaire.)
**Cela représente une
baisse de 3,2% par rapport
à 2021.**

► Taux de valorisation matière
(recyclage et compostage) : 51,1 %

► Taux de valorisation énergétique : 47 %

► Taux d'enfouissement : 1,9 %

L'évolution est calculée par rapport à l'année 2021.



Inauguration de la déchèterie de Villetelle le 8 septembre 2022

LA BRIGADE TERRITORIALE POLICE RURALE (BTPR)

Jusqu'au mois de juin, la BTPR était composée de trois agents : deux gardes champêtres et un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) Environnement ainsi qu'un agent administratif du service technique à hauteur de 20 % de son temps. Le service compte désormais deux agents : un garde champêtre et un ASVP Environnement. En 2022, la BTPR est intervenue pour des dépôts sauvages :

En zone urbaine

► **587 dépôts sauvages constatés** dont 488 sur Lunel (83 % des dépôts) pour 11 contrevenants verbalisés (1 contrevenant pour 53 dépôts). Ce qui représente une baisse de 21 % par rapport à 2021. **L'ASVP Environnement a parcouru 6 144 km pour se rendre dans les centres des 14 communes.**



Hors agglomération

► **462 dépôts sauvages constatés**, dont 167 à Lunel (36 % des dépôts), 60 sur Marsillargues (13 %) et 87 à Lunel-Viel (19 %) pour 8 contrevenants verbalisés (1 contrevenant pour 57 dépôts). Ce qui représente une hausse de 1 % par rapport à 2021. **Les gardes-champêtres ont effectué 18 371 km dans les zones rurales des 14 communes.**

C'est la Régie d'Emplois et de Services du Pays de Lunel qui assure le nettoyage de ces dépôts sauvages à la demande de la BTPR. Cela représente un volume de **1 210, 5 m³ de déchets enlevés en 2022** alors que pour 2021 le volume était de 1 339 m³, soit une **baisse de 10 % en un an** et de plus de 20 % en deux ans.

Au total, 84 % des dépôts ont été constatés par la brigade. En application du règlement de collecte, l'amende est d'au moins 35 € pour les dépôts effectués en agglomération. Pour les dépôts hors agglomération, elle s'élève à au moins 135 €. Auquel s'ajoute la facturation de l'enlèvement, soit 473 € en 2022 contre 5 108 € pour 2021, soit une baisse de 91 %.

La prévention : une mission du quotidien pour la brigade

► Elle est effectuée en continue lors des **passages des véhicules sérigraphiés POLICE RURALE** à hauteur de 202 heures sur chaque commune membre de la CCPL. Cette prévention est également réalisée par les agents de la brigade qui œuvrent sur le terrain en uniforme.

► Elle est également faite par le service TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative), par le biais de **mise en boîte aux lettres de flyers contre les dépôts sauvages**, les encombrants et les bacs à demeure sur la voie publique.

Le Code de l'environnement : des pouvoirs de police étendus

Lorsqu'un dépôt sauvage est constaté et qu'un contrevenant est confondu, la BTPR peut le verbaliser au Code de l'environnement. Contrairement au Code pénal, cela donne plus de prérogatives au garde champêtre qui a alors un pouvoir d'enquête et d'audition. La procédure peut aller jusqu'à une comparution devant un juge. Le contrevenant encourt alors jusqu'à 2 ans de prison et 75 000 € d'amende. Le Code de l'environnement est donc hautement plus dissuasif pour les auteurs d'infraction.





REPÈRES CHRONOLOGIQUES

24/12/93

Création de la Communauté de Communes.
(Boisseron, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Saussines, St-Christol, St-Just, St-Sériès, Valergues, Villetelle) et élection de Claude Barral en qualité de Président.

1995

Réélection de Claude Barral à la présidence de la Communauté de Communes et adhésion de Saint-Nazaire de Pézan.

1997

Adhésion de Vérargues et Saturargues.

1999

Adoption de la Taxe Professionnelle Unique.

2001

Élection de François Berna à la présidence.

2004

Préparation des nouveaux statuts en vue d'intégrer de nouvelles compétences et d'intercommunaliser l'Office du Tourisme à 100 %.

2005

Adoption des nouveaux statuts de la Communauté de Communes.
Clarification et extension des compétences, définition de l'intérêt communautaire.

2006

Adoption de nouvelles compétences : actions sociales et création d'une médiathèque intercommunale. Approbation du SCOT.

2007

Création de l'Office de Tourisme sous la forme d'un EPIC.
Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

2008

Renouvellement du conseil de communauté. François Berna est réélu Président.

2009

Adoption de nouvelles compétences en vue de l'adhésion de la CCPL au SYMBO.

2011

Adoption de nouvelles compétences : gestion et entretien de la Via Ferrata, gestion d'un dispositif de transport à la demande.

2012

Adoption de nouvelles compétences liées à la gestion des ALSH
Départ de la commune de Valergues.

2013

Arrivée de 3 nouvelles communes : Campagne, Galargues et Garrigues.

2014

Élection des conseillers communautaires au suffrage universel.
Élection de Claude Arnaud à la présidence.

2015

Vote de la transformation de Viavino en EPIC.

2016

Adoption du projet de territoire.

2017

Prise de compétence GEMAPI.

2018

Adoption des nouveaux statuts de la CCPL par le conseil de communauté :
extension de la compétence ALSH - prise d'effet au 07/01/2019.

2019

Création de la commune nouvelle « Entre-Vignes »
Inauguration de la 1^{ère} tranche du Pôle d'Échange Multimodal.

2020

16/07-Élection des conseillers communautaires au suffrage universel.
Élection de Pierre Soujol à la présidence de la Communauté de Communes du Pays de Lunel.





Communauté de Communes du Pays de Lunel

152 chemin des merles - CS 90229 Cedex - 34403 Lunel Cedex

Tél . 04 67 83 87 00 // contact@paysdelunel.fr

www.paysdelunel.fr //  [Pays de Lunel](https://www.facebook.com/PaysdeLunel)